

en bref

Semaine de l'artisan

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le président de "Les Artisans e Saint-Jean-Port-Joli Inc.", M. Gaston Chouinard, fait savoir dans un communiqué qu'il n'y a pas de "Semaine de l'artisan" cet été, à Saint-Jean-Port-Joli, parce que ce nom enregistré appartient aux "Artisans de Saint-Jean-Port-Joli Inc." et ne peut donc être utilisé sous aucun prétexte autrement que par cette association. Il y aura cependant une manifestation du 18 au 27 juillet dans cette municipalité.

Aménagement de parcs

SAINT-NICOLAS — Le conseil municipal de Saint-Nicolas est un peu embarrassé actuellement, après avoir reçu diverses requêtes concernant le projet d'aménagement de deux parcs municipaux dans le centre domiciliaire sis à proximité de la rivière Chaudière. Des citoyens réclament un aménagement complet immédiatement, tandis que d'autres demandent à la municipalité de ne pas encore s'engager dans une telle dépense. Devant cette situation, les édiles viennent de décider de convoquer les habitants du parc Chaudière à une assemblée de consultation et d'information prévue pour le 4 août, 20h, à l'hôtel de ville.

Des loisirs pour tous

LEVIS — Le service des loisirs de la ville de Lévis, dont les terrains de jeux regorgent d'activités actuellement, a rouvert au public la patinoire du stade couvert, il y a deux semaines. La glace y est disponible pour divers groupes et, à compter du 22 juillet, chaque mardi, il y aura patinage libre, de 21h à 22h30 pour les personnes âgées de 14 ans et plus. Le directeur des loisirs, André Poisson, a annoncé en outre qu'il 'este encore de la place disponible pour les jeunes de 7 à 18 ans qui désirent participer à l'école estivale de hockey de Lévis.

Moins de lits

THETFORD MINES — La direction de l'hôpital général de l'Amiante (Theford Mines) a réduit à 87 pour 100, soit de 229 à 199, le nombre de lits disponibles aux malades durant les vacances estivales. Cette situation semble être généralisée dans les centres hospitaliers pour la période de l'été.

Rattaché à Port-Cartier

QUÉBEC — Québec Téléphone devra transformer au cours de 1980 le territoire de la municipalité de Gallix en îlot urbain rattaché à la circonscription téléphonique de Port-Cartier. Une ordonnance rendue récemment, précise que cette modification comporte un avantage supplémentaire pour les citoyens de Gallix qui bénéficieront dorénavant de l'identification automatique des numéros. En outre, la Régie des services publics du Québec note que la majorité de la population consultée s'est prononcée en faveur d'un tel changement qui, au surplus, n'entraîne aucune majoration de taux, eu égard au nouveau service dont elle bénéficiera.

Comités de consultation

QUÉBEC — Sept autres comités de consultation en vue de la mise en place des municipalités régionales de comté ont été formés. Le comité de Rimouski-Matane (zone 02) est composé de M. Réginald Lavertu, de Matane, professeur en aménagement, président, de MM. Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli, et Alb Pineau, maire de Rimouski-Est. Celui du Bas-Saint-Laurent (zone 03) est constitué de M. Jacques Leblanc, de Saint-Pamphile, commerçant, président, de MM. Gérard Savard, maire de Ville d'Égès, et Emilien Michaud, maire de L'Isle-Verte. Le comité de Québec-Sud (zone 05) comprend M. Jacques Defoy, de Saint-Romuald, géographe, président, MM. Maurice Faucher, maire de St-Janvier-de-Joly, et Vincent Chagnon, maire de Lévis. Le comité des Bois-Francis (zone 07) est formé de Mme Francine Juras, de Drummondville, professeur, présidente, de MM. Robert Caron, maire de Victoriaville, et Jérôme Lampron, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Travaux d'égout à Baie-St-Paul

QUÉBEC — La municipalité de Baie-Saint-Paul bénéficiera d'une aide financière de \$204,940 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'égout pluvial et de réfection de voirie sur rue St-Joseph. Cette aide financière, versée dans le cadre du programme PAIRA (programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 70,44 pour 100 des travaux admissibles au programme. Guy Tardif a précisé que la subvention sera payée sur une période de 10 années, le premier versement devant être effectué environ 11 mois après que le financement permanent du coût des travaux aura été complété. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra reformulée. Dans ce même programme PAIRA, une subvention de \$4,651,720 a été accordée à la municipalité de Lambton, dans Mégantic-Compton, soit 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme, et une subvention de \$176,000 à la municipalité de Saints-Anges, dans Beauce-Nord, soit 75 pour 100 du coût des travaux d'égout sanitaire.



Vacances exceptionnelles

Quatre jeunes de 9 à 13 ans ont passé deux semaines au camp de vacances l'Oasis Notre-Dame, dans le comté de Portneuf, grâce à une contribution de \$700 de Bell Canada et la collaboration du patro Saint-Vincent, de Lévis, et de la paroisse Saint-Sauveur, de Québec. Mme Diane Aubé, directrice commerciale de Bell, leur a rendu visite, lors d'une randonnée en chaloupe. Elle est en compagnie de Hughes Gagné, au bas de la photo, de son frère Mario (face à Mme Aubé), tous deux de Québec; de Dany Labroque, au centre, et de Michel Breton, tous deux de Lévis.

Budget de développement pour les CLSC, dans la région 01

RIMOUSKI — Un budget de \$411,127 de développement sera déboursé en 1980-81 aux fins de consolider la programmation actuelle des Centres locaux de services communautaires existants. Récemment, le ministère des Affaires sociales informait les CLSC et le Conseil régional de la santé et des services sociaux, région 01 (CRSSS-01) de ce budget. Sur le plan régional, la répartition de ce budget se fera comme suit: CLSC Malauze: point de chute à Pointe-à-la-Croix, \$7,823 et santé mentale \$32,000; CLSC La Saline: extension des heures d'ouverture à Percé, \$4,000; point de chute à Gascons \$7,823, santé mentale \$32,000; CLSC Grande-Vallée: budget de fonctionnement pour espaces supplémentaires, \$25,000, frais de laboratoire \$1,925, santé mentale \$32,000; CLSC Val-Rosiers: budget minimal (priorités à l'extension des heures d'ouverture, frais afférents à l'engagement d'un médecin, programme-jeunesse, ouverture d'un point de service) \$77,256; Centre de santé de Murdochville: programme à dimensions socio-communautaires \$50,000; Centre de santé de l'Archipel: santé mentale \$36,000;

CLSC Chaleurs: santé mentale \$32,000, frais de laboratoire \$9,300; CLSC Matane: coordonnateur de module \$32,000; CLSC Mont-Joli: aide aux handicapés \$32,000. Cette proposition de répartition du budget a reçu un accueil favorable de la table des directeurs généraux de CLSC et a été adoptée par le conseil d'administration du CRSSS-01, le mois dernier. En octroyant aux CLSC existants ce budget de développement, le ministère des Affaires sociales souhaite qu'une attention toute particulière soit portée aux priorités suivantes: a) accroissement du nombre d'heures d'ouverture des établissements afin de favoriser une plus grande accessibilité aux soins et services dont les populations ont besoin en termes de prévention et de traitement socio-sanitaires; b) affermissement des services de laboratoire dans les établissements nécessitant une assistance particulière à cet égard; c) relocalisation des services de certains CLSC; d) amélioration de la situation budgétaire générale des CLSC en opération, en fonction des populations et clientèles particulières à desservir.

Subventions de \$78,102 pour 47 organismes de bénévoles

RIMOUSKI — Le Conseil régional de la santé et des services sociaux, région 01 (CRSSS-01) a accepté quelque 47 demandes de subventions en provenance d'organismes bénévoles. Ces demandes de subventions ont été présentées au CRSSS-01 par des organismes bénévoles qui désirent participer au programme de maintien à domicile pour l'année 1980-81. Les organismes bénévoles qui ont présenté des demandes répondant aux critères, se partageront cette année une somme de \$78,102. Rappelons que l'an dernier, le ministère des Affaires sociales (MAS) avait accueilli favorablement les recommandations du CRSSS-01 et que 36 organismes bénévoles s'étaient partagé une somme de \$54,600.

Table with 2 columns: Projets acceptés, Montant. Lists 47 organizations and their respective funding amounts, totaling \$78,102.

siblement les mêmes par rapport à l'an dernier. Il était important que les projets répondent à des besoins exprimés par des clientèles spécifiques, soit: les personnes âgées ou handicapées, les familles en difficulté et les malades chroniques. Ces projets devaient avoir comme résultat probable de retarder le plus possible le placement en institution des clientèles visées. En 1979-80, le nombre de bénéficiaires ayant reçu des services de soins et d'aide à domicile grâce à ce programme a été de \$5,723 pour l'ensemble de la région. Il faut souligner que les 308 personnes bénévoles participantes ont consacré quelque 8,355 heures de travail non rémunérées à offrir ces services. Le dynamisme des organismes bénévoles, le caractère innovateur des projets présentés, l'urgence du besoin et aussi le fait que ce genre de service complète bien les services offerts par les établissements, ont sans doute contribué au succès du programme.

Individus recherchés au sujet d'un viol

La sûreté municipale de Rivière-du-Loup poursuit toujours ses recherches en vue de retrouver deux individus qui auraient violé, en fin de semaine, une adolescente de 14 ans résidant à Rivière-du-Loup. La jeune fille aurait été enlevée samedi dernier vers les 20h. Elle aurait été amenée, les yeux bandés, dans un endroit qu'elle ignore pour être ensuite violée par deux individus. Après avoir été séquestrée durant plusieurs heures, l'adolescente a été retrouvée dimanche vers 9h30 près du chemin Fraser-ville, dans la municipalité de Rivière-du-Loup. L'enquêteur dans cette affaire est l'agent Yves Corbin, de la sûreté municipale de l'endroit. Toute personne pouvant aider à l'identification des présumés agresseurs est priée de communiquer avec la sûreté municipale de Rivière-du-Loup à 862-6303.

Legal notices from the Province of Quebec, District of Kamouraska, regarding court proceedings and debtors.

24 logis

QUÉBEC — La Société d'habitation du Québec construira 10 logements pour familles et 14 logements pour personnes retraitées à faible revenu ou à revenu modique à Saint-Émile-d'Auclair.

Advertisement for RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES. Includes contact info for Charles Couture at (418) 524-5391.

Pensée du jour

"L'homme ne meurt pas, il se tue." (Esculape) (Escalepe)

Advertisement for RESTAURANT LA SAUVAGÈRE, St-Jean-Chrysostome, 839-7914.

3e publication

AVIS: La requérante ANTONIO SAMSON & FILS LTEE, Gaspé-Est, Québec, qui détient de la Commission des Transports du Québec un permis de transport de déchets solides pour la région numéro 1, suivant la décision rendue dans la cause Q-19769, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial valide pour une période de 364 jours ou jusqu'à ce qu'un permis régulier soit émis, selon le premier des deux événements qui se produira le premier, l'autorisant à effectuer le transport de boîtes liquides dans la région numéro 1. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication du présent avis dans le journal Le Soleil, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec. JEAN RIVARD FLYNN, RIVARD & ASSOCIES, Procureur de la requérante.

Travaux publics Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'envoie de la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçus jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, sur versement du dépôt exigible.

SERVICES Appel d'Offres 80Q-110P- Entretien intérieur et extérieur, été, hiver, Saisons hivernales 1980/1981 et 1981/1982, Immeuble du Gouvernement du Canada, 118, DALHOUSIE, Québec, Qué.

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste de 300, St-Paul, Qué. Date limite: le mercredi 20 août 1980 Dépôt: \$25 Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Avis public

Government of Quebec notice regarding the Office of Consumer Protection. Includes details about the office's mission, services, and contact information.

Construction de défense Canada. Project: Fournir et installation d'un système électrique intertempo, bâtiment 25A, CRD Valcartier (Québec). Dossier: DV 001 10. Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) mardi le 12 août 1980.

1re PUBLICATION REGION NUMERO 1 - GASPESIE. PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR RICHARD DESJARDINS DE PETIT-PABOS, VILLE DE GRANDE-RIVIERE, DETENTEUR DU PERMIS NUMERO Q-502501, S'ADRESSERA A LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC POUR DEMANDER UN TRANSFERT DE PERMIS DE CAMIONNAGE EN VRAC DE SON NOM PERSONNEL A CELUI DE J. CAMILLE TARDIF LIMITEE. COMPAGNIE MIYANT SON SIEGE SOCIAL A CHANDLER, COMTE DE GASPESIE. TOUT INTERESSE POUR RA S'OPPOSER A LADITE REQUETE, DANS LES CINQ (5) JOURS SUIVANTS LA DATE DE LA TROISIEME (3e) PARUTION DU PRESENT AVIS DANS CE JOURNAL, EN S'ADRESSANT DIRECTEMENT A: COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC, 385, boulevard Charest, 5e étage QUÉBEC 2 G1K 7W5 RONALD ROUSSY, notaire

en bref

Semaine de l'artisan

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le président de "Les Artisans de Saint-Jean-Port-Joli Inc.", M. Gaston Chouinard, fait savoir dans un communiqué qu'il n'y a pas de "Semaine de l'artisan" cet été, à Saint-Jean-Port-Joli, parce que ce nom enregistré appartient aux "Artisans de Saint-Jean-Port-Joli Inc." et ne peut donc être utilisé sous aucun prétexte autrement que par cette association. Il y aura cependant une manifestation du 18 au 27 juillet dans cette municipalité.

Aménagement de parcs

SAINT-NICOLAS — Le conseil municipal de Saint-Nicolas est un peu embarrassé actuellement, après avoir reçu diverses requêtes concernant le projet d'aménagement de deux parcs municipaux dans le centre domiciliaire sis à proximité de la rivière Chaudière. Des citoyens réclament un aménagement complet immédiat, tandis que d'autres demandent à la municipalité de ne pas encore s'engager dans une telle dépense. Devant cette situation, les édiles viennent de décider de convoquer les habitants du parc Chaudière à une assemblée de consultation et d'information prévue pour le 4 août, 20h, à l'hôtel de ville.

Des loisirs pour tous

LEVIS — Le service des loisirs de la ville de Lévis, dont les terrains de jeux regorgent d'activité actuellement, a rouvert au public la patinoire du stade couvert, il y a deux semaines. La glace y est disponible pour divers groupes et, à compter du 22 juillet, chaque mardi, il y aura patinage libre, de 21h à 22h30 pour les personnes âgées de 14 ans et plus. Le directeur des loisirs, André Poisson, a annoncé en outre qu'il est encore de la place disponible pour les jeunes de 7 à 18 ans qui désirent participer à l'école estivale de hockey de Lévis.

Moins de lits

THETFORD MINES — La direction de l'hôpital général de l'Amiante (Thetford Mines) a réduit à 87 pour 100, soit de 229 à 199, le nombre de lits disponibles aux malades durant les vacances estivales. Cette situation semble être généralisée dans les centres hospitaliers pour la période de l'été.

Rattaché à Port-Cartier

QUÉBEC — Québec Téléphone devra transformer au cours de 1980 le territoire de la municipalité de Gallix en îlot urbain rattaché à la circonscription téléphonique de Port-Cartier. Une ordonnance rendue récemment, précise que cette modification comporte un avantage supplémentaire pour les citoyens de Gallix qui bénéficieront dorénavant de l'identification automatique des numéros. En outre, la Régie des services publics du Québec note que la majorité de la population consultée s'est prononcée en faveur d'un tel changement qui, au surplus, n'entraîne aucune majoration de taux, eu égard au nouveau service dont elle bénéficiera.

Comités de consultation

QUÉBEC — Sept autres comités de consultation en vue de la mise en place des municipalités régionales de comté ont été formés. Le comité de Rimouski-Matane (zone 02) est composé de M. Réginald Lavertu, de Matane, professeur en aménagement, président, de MM. Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli, et Alb Pineau, maire de Rimouski-Est. Celui du Bas-Saint-Laurent (zone 03) est constitué de M. Jacques Leblanc, de Saint-Pamphile, commerçant, président, de MM. Gérard Savard, maire de Ville-Duval, et Emilien Michaud, maire de L'Isle-Verte. Le comité de Québec-Sud (zone 05) comprend M. Jacques Defoy, de Saint-Romuald, géographe, président, MM. Maurice Faucher, maire de St-Janvier-de-Joly, et Vincent Chagnon, maire de Lévis. Le comité des Bois-Francs (zone 07) est formé de Mme Francine Jutras, de Drummondville, professeur, présidente, de M. Robert Caron, maire de Victoriaville, et Jérôme Lampron, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

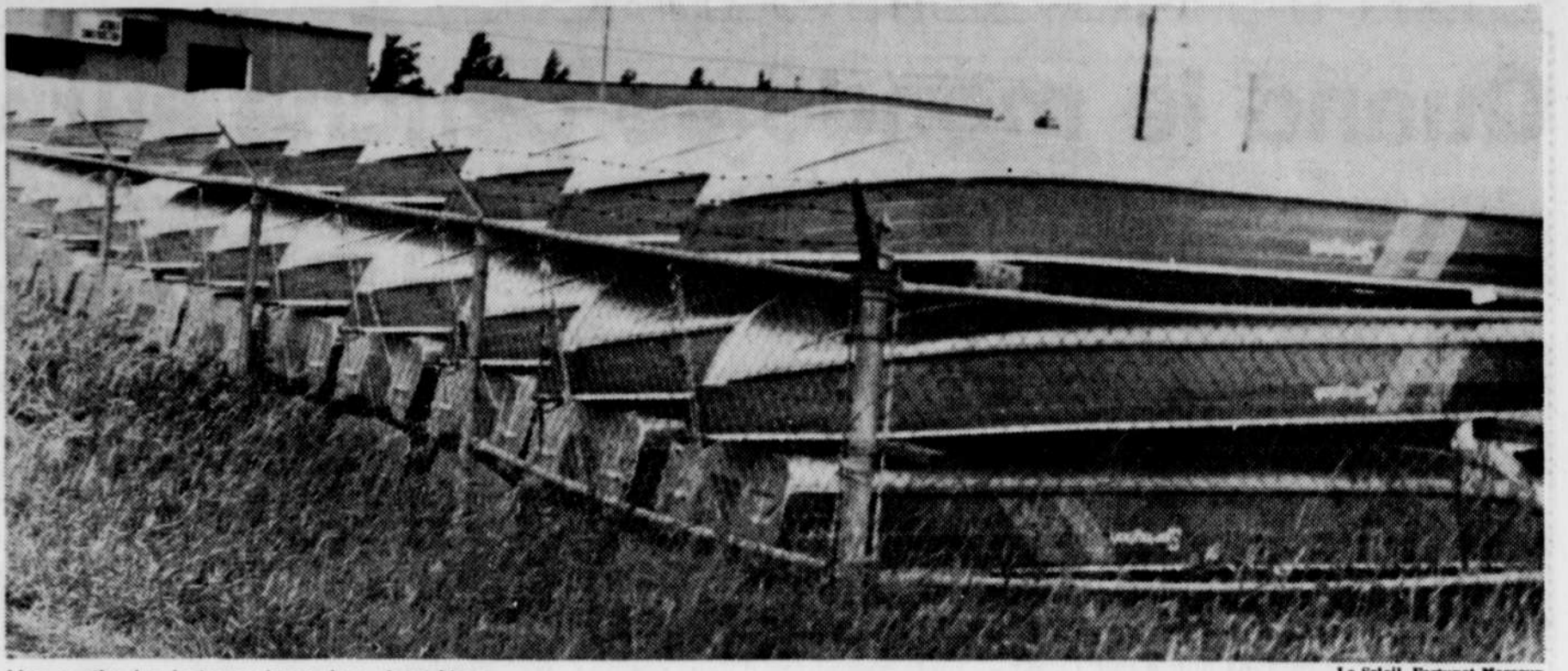
Travaux d'égout à Baie-St-Paul

QUÉBEC — La municipalité de Baie-Saint-Paul bénéficiera d'une aide financière de \$204,940 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'égout pluvial et de réfection de voirie sur rue St-Joseph. Cette aide financière, versée dans le cadre du programme PAIRA (programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 70,44 pour 100 des travaux admissibles au programme. Guy Tardif a précisé que la subvention sera payée sur une période de 10 années, le premier versement devant être effectué environ 11 mois après que le financement permanent du coût des travaux aura été complété. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée. Dans ce même programme PAIRA, une subvention de \$4,651,720 a été accordée à la municipalité de Lambton, dans Mégantic-Compton, soit 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme, et une subvention de \$176,060 à la municipalité de Saints-Anges, dans Beauce-Nord, soit 75 pour 100 du coût des travaux d'égout sanitaire.



Vacances exceptionnelles

Quatre jeunes de 9 à 13 ans ont passé deux semaines au camp de vacances l'Oasis Notre-Dame, dans le comté de Portneuf, grâce à une contribution de \$700 de Bell Canada et la collaboration du patro Saint-Vincent, de Lévis, et de la paroisse Saint-Sauveur, de Québec. Mme Diane Aubé, directrice commerciale de Bell, leur a rendu visite, lors d'une randonnée en chaloupe. Elle est en compagnie de Hughes Gagné, au bas de la photo, de son frère Mario (face à Mme Aubé), tous deux de Québec; de Dany Labrecque, au centre, et de Michel Breton, tous deux de Lévis.



Une partie des bateaux invendus, chez Alcan

Mises à pied, à Princeville

PRINCEVILLE — La production tourne au ralenti dans deux importantes industries de Princeville, dans les Bois-Francs.

Les 110 employés du fabricant de panneaux contre-plaqués Weyerhaeuser Canada Ltée sont contraints de prolonger leurs vacances

jusqu'au 4 août, tandis que la moitié des 130 ouvriers à l'usine de Produits nautiques Alcan sont en chômage jusqu'à l'automne.

Les deux entreprises ont des surplus d'inventaires. La situation est plus sérieuse chez le fabricant de

bateaux en fibre de verre et en aluminium. La compagnie a qualifié de "saisonnière" la mise à pied qui a eu lieu à la mi-juin dernier. La cour est pleine de produits invendus.

Chez Weyerhaeuser, l'usine est fermée depuis le 27 juin.

En juin dernier, une autre entreprise locale, la firme Radison Meubles Ltée qui fabrique du mobilier de chambre et de salon, avait dû mettre à pied pendant trois semaines ses 150 employés afin de réduire ses stocks.

Abattoir au service des bouchers et des individus à Sainte-Hénédine

par Gilles PEPIN

SAINTE-HENEDINE — A peine quelques semaines après l'inauguration d'un centre régional des grains, à Sainte-Hénédine, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a inauguré un nouvel abattoir, dimanche dernier, dans cette même localité de la circonscription de Beauce-Nord.

L'abattoir Roger Dubreuil Inc., qui est sous inspection provinciale, a ouvert ses portes il y a deux semaines, à l'extrémité ouest du village de Sainte-Hénédine. L'édifice aux installations ultramodernes mesure 66 pieds sur 40 pieds et représente un investissement de quelque \$140,000.

M. Roger Dubreuil, propriétaire de cette entreprise, n'est pas un novice dans le domaine de l'abattage. Ce fils d'un épicer-boucher, avait lui-même mis sur pied un petit abattoir il y a huit ans, à Sainte-Hénédine. La récente loi provinciale l'obligeait à abandonner ou à modifier ses installations, comme ce fut le cas aussi pour de nombreux autres petits abattoirs en province.

Lors de la cérémonie d'inauguration, dimanche, M. Dubreuil n'a pas caché sa satisfaction, devant plusieurs représentants du gouvernement provincial et beaucoup de ses concitoyens qui avaient

cordialement tous été invités à visiter l'intérieur de l'abattoir.

Il s'agit d'un abattoir de service, c'est-à-dire qui est au service des bouchers et des individus de la région. On y abattra et débitera une vingtaine de boeufs, veaux et moutons hebdomadairement. Quatre emplois ont été créés par cette nouvelle organisation.

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, lors de cette cérémonie qui regroupait également le maire de Sainte-Hénédine, M. Hector Gagnon, le curé de la paroisse, M. Dominique Labbé et le représentant du député de Beauce-Nord, M. Denis Samson, a rappelé que le gouvernement provincial octroie une subvention équivalente à 35 pour 100 des investissements dans ces cas de nouveaux abattoirs. Pour la firme Dubreuil, par exemple, l'aide du ministère est au montant de \$48,116.

Garanties de qualité L'entreprise utilise maintenant l'estampille "Approuvé Québec". Ce

système d'inspection gouvernementale permanent, qui est maintenant obligatoire dans les abattoirs opérant pour fin de vente en gros assure les consommateurs que les viandes et les différents produits carnés mis en marché par ces entreprises, ont été traités dans de rigoureuses conditions d'hygiène et de salubrité et proviennent d'animaux dont l'état de santé a été vérifié au moment de l'abattage.

Ces garanties de qualité, a dit le ministre Jean Garon, constituent un élément essentiel de la politique de développement de l'industrie de l'élevage, principalement du bovin de boucherie, mises de l'avant par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, puisqu'elles permettent aux viandes produites et transformées au Québec d'avoir accès aux grands circuits commerciaux, tant ici même qu'à l'étranger.

A l'échelle provinciale, selon ce qu'a souligné M. Garon, avec 120 projets subventionnés,

principalement au cours des trois dernières années, et une centaine de dossiers encore à l'étude, le programme du ministère concernant la rationalisation du secteur des viandes a été l'instrument d'une véritable révolution dans l'industrie de la transformation des viandes au Québec.

Les investissements réalisés jusqu'à présent dans le cadre de ce

programme totalisent près de \$43 millions, justifiant ainsi des subventions du gouvernement du Québec de \$8,130,000. En tenant compte des projets en cours, ce sont des investissements de quelque \$60,000,000, qui auront été effectués dans ce secteur en trois ans grâce à des subventions de l'ordre de \$12,107,013.

A venir jusqu'à pré-

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC 200-11-00057-809 No Surintendant: 015584

COUR SUPERIEURE (en matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

ROCK GIROUX (233-382-256), domicilié et résidant au 9400, des Longchamps, app. 8, Charlesbourg, P.Q., et ayant fait affaires sous les noms et raisons sociales de "GIROUX ET ROBERGE TRANSPORT" et "CENTRE D'AMUSEMENT GIROUX ENR."

DEBITEUR Avis est, par les présentes, donné que Charles Moreau, du 510, avenue Claude-Martin, app. 1, Ville Vanier, P.Q., a fait cession de ses biens le 10e jour de juillet 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de juillet 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, au 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS Par: MICHEL LEBLOND, SYNDIC

BUREAU DE: LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS, 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q./G1K 3J5 Téléphone: 653-4641

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE QUÉBEC 250-11-00020-80

COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de:

CLAUDE SIMARD, (105-306-641), domicilié et résidant au 627, Du Verger, app. 338, La Pocatière, P.Q., et ayant fait affaires sous la raison sociale de: "S.O.S. IRVING ENR.", sur la Route 230 est, La Pocatière, P.Q.

DEBITEUR Avis est, par les présentes, donné que Claude Simard, du 627, Du Verger, app. 338, La Pocatière, P.Q., a fait cession de ses biens le 11e jour de juillet 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de juillet 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 33, de la Cour, Rivière-du-Loup, P.Q.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS Par: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

Bureau de: LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS, 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q./G1K 3J5 Téléphone: 653-4641

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES RÉEMBALLAGE A DOMICILE CHOIX DE COULEURS PRIX COMPÉTITIF ESTIMATION GRATUITE Charles Couture (418) 524-5391

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, sur versement du dépôt exigible.

SERVICES Appel d'Offres 80Q-110P- Entretien intérieur et extérieur, été, hiver, Salons hivernales 1980/1981 et 1981/1982, Immeuble du Gouvernement du Canada, 118, DALHOUSIE, Québec, Qué.

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste de 300, St-Paul, Qué. Date limite: le mercredi 20 août 1980 Dépôt: \$25 Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Pensée du jour

"L'homme ne meurt pas, il se tue." (Esculape) (Escala)

RESTAURANT LA SAUVAGÈRE St-Jean-Chrysostome 839-7914

3e publication AVIS

La requérante ANTONIO SAMSON & FILS LTEE, Gaspé-Est, Québec, qui détient de la Commission des Transports du Québec un permis de transport de déchets solides pour la région numéro 1, suivant la décision rendue dans la cause Q-19769, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial valide pour une période de 364 jours ou jusqu'à ce qu'un permis régulier soit émis, selon le premier des deux événements qui se produira le premier, l'autorisant à effectuer le transport de boues liquides dans la région numéro 1. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours suivants la date de la troisième publication du présent avis dans le journal Le Soleil, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec.

JEAN RIVARD FLYNN, RIVARD & ASSOCIES Procureur de la requérante

Construction de défense Canada Défense Construction Canada

PROJET: Fourne et installation d'un système électrique ininterrompu, bâtiment 25A, CRD Valcartier (Québec)

DOSSIER: DV 001 10 Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heures avancées de l'est) mardi le 12 août 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au sousigné. Les plans, devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Ville de Québec, Trois-Rivières, Montréal, Anvers, ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal. Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessus ou téléphoner l'indicateur régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Les documents constituant la soumission sont déposés dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission. W. J. Mulock, secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée Billings Bridge Plaza 12e étage, Immeuble 581 2323 Prom. Riverside Ottawa, Ontario K1A 0K3

1re PUBLICATION REGION NUMERO 1 - GASPESE PRENEZ AVIS QUE MONSIEUR RICHARD DESJARDINS DE PETIT-PABOS, VILLE DE GRANDE-RIVIERE, DETENTEUR DU PERMIS NUMERO Q-502501, S'ADRESSERA A LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC POUR DEMANDER UN TRANSFERT DE PERMIS DE CAMIONNAGE EN VRAC DE SON NOM PERSONNEL A CELUI DE "J. CAMILLE TARDIF LIMITEE", COMPAGNIE AYANT SON SIEGE SOCIAL A CHANDLER, COMTE DE GASPE. TOUT INTERESSE POURRA S'OPPOSER A LADITE REQUETE DANS LES CINQ (5) JOURS SUIVANTS LA DATE DE LA TROISIEME (3e) PUBLICATION DU PRESENT AVIS DANS CE JOURNAL, EN S'ADRESSANT DIRECTEMENT A: COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC 385, boul. Charest, 5e étage QUÉBEC Q 1K 7W5 RONALD ROUSSY, notaire

Avis public

Gouvernement du Québec Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Office de la Protection du Consommateur L'Office de la protection du consommateur est à la recherche d'un gérant pour la réalisation graphique, la production, la distribution, l'administration et la mise en marché du magazine de l'Office, Protégez-Vous, et de sa version anglaise, Protect Yourself.

Le magazine de l'Office est actuellement distribué gratuitement (325,000 exemplaires en français et 14,000 exemplaires en anglais). Le contrat de gérance porterait cependant sur un magazine vendu par abonnement annuel et en kiosque et inclurait la réalisation des trois phases suivantes:

Phase I: Conversion du fichier des abonnés actuels gratuits en fichier d'abonnés payants. Phase II: Réalisation, production et distribution des derniers numéros gratuits. Phase III: Gérance du magazine pour une période de 3 ans.

Le gérant serait responsable notamment des étapes suivantes: conception et réalisation de la page couverture; quadrillage des textes, marquage, composition et mise en page des pages intérieures; photogravure et impression; distribution aux abonnés et en kiosque; administration du tirage (perception des frais d'abonnement, rappel de renouvellement, etc.); la rémunération du gérant sera établie par la soumission, de même que tous les coûts inhérents à ce projet de gérance.

Les personnes ou entreprises intéressées, ayant la compétence ou l'expertise nécessaires dans les domaines de l'édition et de la mise en marché de magazine, peuvent obtenir un devis complet auprès de l'Office, à l'une ou l'autre des adresses suivantes: Office de la protection du consommateur, Service administratif, a/s Monsieur Normand Tremblay, Place Haute-Ville, 700, boul. St-Cyrille est, 16e étage, Québec, Qué. G1R 5A9. Téléphone: (418) 643-3699 OU a/s Madame France De Chazal, Village olympique, 5199, rue Sherbrooke est, Bureau 2360, Montréal, Qué. H1T 3K1. Téléphone: (514) 255-0344.

L'Office tiendra une réunion d'information le 25 juillet à laquelle tous les candidats à la gérance seront invités. Cette date constituera la date limite pour se procurer le devis. Cette réunion se tiendra à Montréal, à 9h30, à l'Office de la protection du consommateur (Village olympique, 5199, rue Sherbrooke est, bureau 2360).

La date limite de remise des soumissions est: Mid, le 15 août 1980. Les soumissionnaires seront invités à présenter leur soumission le 18 ou le 19 août devant un jury qui utilisera une grille d'évaluation dont les critères apparaîtront au devis. Ce jury ne s'engage pas cependant à retenir le gérant qui recevra la meilleure note, ni aucune des soumissions présentées.

en bref

Semaine de l'artisan

SAINT-JEAN-PORT-JOLI — Le président de "Les Artisans de Saint-Jean-Port-Joli Inc.", M. Gaston Chouinard, fait savoir dans un communiqué qu'il n'y a pas de "Semaine de l'artisan" cet été, à Saint-Jean-Port-Joli, parce que ce nom enregistré appartient aux "Artisans de Saint-Jean-Port-Joli Inc." et ne peut donc être utilisé sous aucun prétexte autrement que par cette association. Il y aura cependant une manifestation du 18 au 27 juillet dans cette municipalité.

Aménagement de parcs

SAINT-NICOLAS — Le conseil municipal de Saint-Nicolas est un peu embarrassé actuellement, après avoir reçu diverses requêtes concernant le projet d'aménagement de deux parcs municipaux dans le centre domiciliaire sis à proximité de la rivière Chaudière. Des citoyens réclament un aménagement complet immédiatement, tandis que d'autres demandent à la municipalité de ne pas encore s'engager dans une telle dépense. Devant cette situation, les édiles viennent de décider de convoquer les habitants du parc Chaudière à une assemblée de consultation et d'information prévue pour le 4 août, 20h, à l'hôtel de ville.

Des loisirs pour tous

LEVIS — Le service des loisirs de la ville de Lévis, dont les terrains de jeux regorgent d'activités actuellement, a rouvert au public le patinoire du stade couvert, il y a deux semaines. La glace y est disponible pour divers groupes et, à compter du 22 juillet, chaque mardi, il y aura patinage libre, de 21h à 22h30 pour les personnes âgées de 14 ans et plus. Le directeur des loisirs, André Poisson, a annoncé en outre qu'il "este encore de la place disponible pour les jeunes de 7 à 18 ans qui désirent participer à l'école estivale de hockey de Lévis.

Moins de lits

THETFORD MINES — La direction de l'hôpital général de l'Amiante (Thetford Mines) a réduit à 87 pour 100, soit de 229 à 199, le nombre de lits disponibles aux malades durant les vacances estivales. Cette situation semble être généralisée dans les centres hospitaliers pour la période de l'été.

Rattaché à Port-Cartier

QUEBEC — Québec Téléphone devra transformer au cours de 1980 le territoire de la municipalité de Gallix en îlot urbain rattaché à la circonscription téléphonique de Port-Cartier. Une ordonnance rendue récemment, précise que cette modification comporte un avantage supplémentaire pour les citoyens de Gallix qui bénéficieront dorénavant de l'identification automatique des numéros. En outre, la Régie des services publics du Québec note que la majorité de la population consultée s'est prononcée en faveur d'un tel changement qui, au surplus, n'entraîne aucune majoration de taxes, eu égard au nouveau service dont elle bénéficiera.

Comités de consultation

QUEBEC — Sept autres comités de consultation en vue de la mise en place des municipalités régionales de comté ont été formés. Le comité de Rimouski-Matane (zone 02) est composé de M. Réginald Lavertu, de Matane, professeur en aménagement, président, de MM. Jean-Louis Desrosiers, maire de Mont-Joli, et Alb Pineau, maire de Rimouski-Est. Celui du Bas-Saint-Laurent (zone 03) est constitué de M. Jacques Leblanc, de Saint-Pamphile, commerçant, président, de MM. Gérard Savard, maire de Ville Déguis, et Emilien Michaud, maire de L'Isle-Verte. Le comité de Québec-Sud (zone 05) comprend M. Jacques Defoy, de Saint-Romuald, géographe, président, MM. Maurice Faucher, maire de St-Janvier-de-Joly, et Vincent Chagnon, maire de Lévis. Le comité des Bois-Francis (zone 07) est formé de Mme Francine Jutras, de Drummondville, professeuse, présidente, de MM. Robert Caron, maire de Victoriaville, et Jérôme Lampron, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Travaux d'égout à Baie-St-Paul

QUEBEC — La municipalité de Baie-Saint-Paul bénéficiera d'une aide financière de \$204.940 du ministère des Affaires municipales afin de permettre la réalisation de travaux d'égout pluvial et de réfection de voirie sur rue St-Joseph. Cette aide financière, versée dans le cadre du programme PAIRA (programme d'aide à l'implantation des réseaux d'aqueduc) représente 70,44 pour 100 des travaux admissibles au programme. Guy Tardif a précisé que la subvention sera payée sur une période de 10 années, le premier versement devant être effectué environ 11 mois après que le financement permanent du coût des travaux aura été complété. De plus, les travaux doivent débuter dans un délai de 12 mois suivant la réception de l'avis d'acceptation du projet reçu par la municipalité, faute de quoi la demande devra être reformulée. Dans ce même programme PAIRA, une subvention de \$4.651.720 a été accordée à la municipalité de Lambton, dans Mégantic-Compton, soit 75 pour 100 du coût des travaux admissibles au programme, et une subvention de \$176.060 à la municipalité de Saints-Anges, dans Beauce-Nord, soit 75 pour 100 du coût des travaux d'égout sanitaire.



Vacances exceptionnelles

Quatre jeunes de 9 à 13 ans ont passé deux semaines au camp de vacances l'Oasis Notre-Dame, dans le comté de Portneuf, grâce à une contribution de \$700 de Bell Canada et la collaboration du patro Saint-Vincent, de Lévis, et de la paroisse Saint-Sauveur, de Québec. Mme Diane Aubé, directrice commerciale de Bell, leur a rendu visite, lors d'une randonnée en chaloupe. Elle est en compagnie de Hughes Gagné, au bas de la photo, de son frère Mario (face à Mme Aubé), tous deux de Québec; de Dany Labrecque, au centre, et de Michel Breton, tous deux de Lévis.

Lévis retarde pour la deuxième fois son règlement sur le bruit

par Gilles PEPIN

LEVIS — Devant presque une centaine de motocyclistes qui tenaient à conserver le droit de circuler librement et en tout temps dans les limites de la municipalité, le conseil municipal de Lévis a décidé hier soir, pour une deuxième fois, de retarder l'acceptation d'un nouveau règlement municipal concernant le bruit.

L'article 15 du projet de règlement doit être modifié de façon à permettre l'utilisation de nouveaux appareils qui mesureront exactement l'intensité du bruit et à pouvoir ainsi

sevoir uniquement contre les responsables de bruits intolérables.

"Ce n'est pas un recul", a déclaré le maire, M. Vincent-F. Chagnon, pour justifier cet autre retard à accepter le règlement municipal numéro 1360.

On se souvient que le 16 juin dernier, ce conseil municipal avait donné un premier sursis, devant une délégation d'une cinquantaine de motocyclistes, en acceptant une suggestion formulée par l'auditoire et visant à réétudier l'article 15 avec la participation de deux représentants des motocyclistes.

Cet article 15 du projet de règlement stipule que: "Entre 11h du soir et 7h du matin, la circulation de

motocyclistes est prohibée dans les rues ou ruelles de la ville de Lévis, sauf dans les rues suivantes: route no 2, rue Laurier, rue Commerciale, section est, entre la rue Laurier et la rue Fraser, rue Fraser, de l'intersection Commerciale — Fraser à Fraser et Saint-Omer et la rue Saint-Omer". L'article suivant dit cependant que la moto peut être utilisée pour se rendre au domicile de même qu'au travail.

Hier, comme il avait été prévu que le règlement municipal 1360 devait enfin être accepté par les édiles, la délégation des motocyclistes fut deux fois plus nombreuse. Mais son inter-

vention fut limitée aux applaudissements.

Le maire Chagnon a expliqué qu'à la lumière de nouveaux renseignements, le texte de l'article 15 peut être modifié conformément à de nouvelles possibilités, particulièrement quant à l'utilisation de nouveaux sonomètres très efficaces dont la municipalité va se doter incessamment.

Le but du règlement est d'assurer un véritable contrôle du bruit, a signalé le maire de Lévis. Le texte modifié sera probablement présenté lors de la séance municipale du premier lundi du mois d'août.

Une association reçoit \$5,000 pour aider à combattre la violence contre la femme

LEVIS — Le ministre de la Justice du Québec, M. Marc-André Bédard a octroyé une subvention de \$5,000 à l'Association des familles monoparentales de Lévis, dans le cadre du programme d'aide dans la lutte contre la violence.

M. Jean Garon, député du comté de Lévis, a annoncé la nouvelle hier au nom de son collègue du cabinet, en précisant que l'association concernée peut ainsi embaucher quatre personnes pour recueillir des rensei-

gnements sur le problème de la violence contre les femmes dans le milieu, identifier les ressources disponibles pour prévenir et contrer cette violence puis les faire connaître au moyen d'un bottin. Le groupe se propose également de susciter une réflexion sur le problème de la violence contre les femmes au moyen de rencontres, d'entrevues, de publication de témoignages.

Le projet mis de l'avant par

l'Association des familles monoparentales de Lévis s'intitule "Informez, c'est prévenir: femmes battues et violentées". M. Garon a dit souhaiter que ce groupe de personnes parvienne à cerner cette réalité trop souvent cachée et, à susciter une mobilisation des ressources du milieu, aider et protéger les personnes qui en sont victimes, tout en réhabilitant ceux qui en sont la cause.

Il s'agit du deuxième projet du genre à être accepté par le ministère

de la Justice dans Lévis. Précédemment, ce ministère avait accepté un dossier présenté par le Centre vidéo populaire de la Rive-Sud et portant sur la préparation d'une série de huit documents vidéo de courte durée qui montreront des situations quotidiennes de violence et indiqueront des possibilités de solution. Avec une subvention de \$2,500, le Centre vidéo populaire pourra, s'il le veut, travailler en collaboration avec l'autre association, a dit hier M. Jean Garon.

Abattoir au service des bouchers et des individus à Sainte-Hénédine

par Gilles PEPIN

SAINTE-HENEDINE — A peine quelques semaines après l'inauguration d'un centre régional des grains, à Sainte-Hénédine, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, M. Jean Garon, a inauguré un nouvel abattoir, dimanche dernier, dans cette même localité de la circonscription de Beauce-Nord.

L'abattoir Roger Dubreuil Inc., qui est sous inspection provinciale, a ouvert ses portes il y a deux semaines, à l'extrémité ouest du village de Sainte-Hénédine. L'édifice aux installations ultramodernes mesure 66 pieds sur 40 pieds et représente un investissement de quelque \$140.000.

M. Roger Dubreuil, propriétaire de cette entreprise, n'est pas un novice dans le domaine de l'abattage. Ce fils d'un épicier-boucher, avait lui-même mis sur pied un petit abattoir il y a huit ans, à Sainte-Hénédine. La récente loi provinciale l'obligeait à abandonner ou à modifier ses installations, comme ce fut le cas aussi pour de nombreux autres petits abattoirs en province.

Lors de la cérémonie d'inauguration, dimanche, M. Dubreuil n'a pas caché sa satisfaction, devant plusieurs représentants du gouvernement provincial et beaucoup de ses

concitoyens qui avaient cordialement tous été invités à visiter l'intérieur de l'abattoir.

Il s'agit d'un abattoir de service, c'est-à-dire qui est au service des bouchers et des individus de la région. On y abattra et débitera une vingtaine de boeufs, vaches et moutons hebdomadairement. Quatre emplois ont été créés par cette nouvelle organisation.

Le ministre québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, lors de cette cérémonie qui regroupait également le maire de Sainte-Hénédine, M. Hector Gagnon, le curé de la paroisse, M. Dominique Labbé et le représentant du député de Beauce-Nord, M. Denis Samson, a rappelé que le gouvernement provincial octroie une subvention équivalente à 35 pour 100 des investissements dans ces cas de nouveaux abattoirs. Pour la firme Dubreuil, par exemple, l'aide du ministère est au montant de \$48.116.

Garanties de qualité

L'entreprise utilise A l'échelle provinciale, selon ce qu'a sou-

maintenant l'estampille "Approuvé Québec". Ce système d'inspection gouvernementale permanent, qui est maintenant obligatoire dans les abattoirs opérant pour fin de vente en gros assure les consommateurs que les viandes et les différents produits carnés mis en marché par ces entreprises, ont été traités dans de rigoureuses conditions d'hygiène et de salubrité et proviennent d'animaux dont l'état de santé a été vérifié au moment de l'abattage.

Ces garanties de qualité, a dit le ministre Jean Garon, constituent un élément essentiel de la politique de développement de l'élevage, principalement du bovin de boucherie, mises de l'avant par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, puisqu'elles permettent aux viandes produites et transformées au Québec d'avoir accès aux grands circuits commerciaux, tant ici même qu'à l'étranger.

RENOVATEUR DE BAIGNOIRES ENR. LAVABOS - TOILETTES. RÉMAILLAGE. A DOMICILE CHOIX DE COULEURS PRIX COMPÉTITIF ESTIMATION GRATUITE. Charles Couture (418) 524-5391

Travaux publics Public Works Canada Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q. G1K 4K2 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, sur versement du dépôt exigible.

SERVICES Appel d'offres 80Q-110P- Entretien intérieur et extérieur, été, hiver, Saisons hivernales 1980/1981 et 1981/1982, Immeuble du Gouvernement du Canada, 118, DALHOUSIE, Québec, Qué.

On peut aussi consulter le devis au bureau de poste de 300, St-Paul, Qué. Date limite: le mercredi 20 août 1980 Dépôt: \$25 Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ligné M. Garon, avec 120 projets subventionnés, principalement au cours des trois dernières années, et une centaine de dossiers encore à l'étude, le programme du ministère concernant la rationalisation du secteur des viandes a été l'instrument d'une véritable révolution dans l'industrie de la transformation des viandes au Québec.

Les investissements réalisés jusqu'à présent

dans le cadre de ce programme totalisent près de \$43 millions, justifiant ainsi des subventions du gouvernement du Québec de \$8,130,000. En tenant compte des projets en cours, ce sont des investissements de quelque \$60,000,000, qui auront été effectués dans ce secteur en trois ans grâce à des subventions de l'ordre de \$12,107,013. A venir jusqu'à pré-

sent, seulement par l'entremise du programme de rationalisation du secteur des viandes, le ministère a maintenu et créé plus de 1,280 emplois. D'ici la fin du programme, le ministère prévoit créer de 600 à 700 autres emplois, a signalé aussi le ministre Jean Garon à Sainte-Hénédine.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 200-11-000503-809 No Surintendant: 015584 COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de: CHARLES MOREAU, (212-732-606), livreur, domicilié et résidant au 510, avenue Claude-Martin, app. 1, Ville Vanier, P.Q. G1M 1T3. ROBERGE TRANS-PORT ET CENTRE D'AMUSEMENT GIROUX ENR. DEBITEUR

Avis est, par les présentes, donné que Charles Moreau, du 510, avenue Claude-Martin, app. 1, Ville Vanier, P.Q., a fait cession de ses biens le 10e jour de juillet 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de juillet 1980, à 11:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, au 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q. Daté de Québec, ce 14e jour de juillet 1980.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS Par: MICHEL LEBLOND, SYNDIC

BUREAU DE: LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS, 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 525-4641

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE QUEBEC 250-11-00020-90 No Surintendant: 015567 COUR SUPERIEURE (En matière de faillite) Dans l'affaire de la faillite de: CLAUDE SIMARD, (105-306-641), domicilié et résidant au 627, Du Verger, app. 338, La Pocatière, P.Q. G0R 1Z0, et ayant fait affaires sous la raison sociale de: "S.O.S. IRVING ENR", sur la Route 230 est, La Pocatière, P.Q. DEBITEUR

Avis est, par les présentes, donné que Claude Simard, du 627, Du Verger, app. 338, La Pocatière, P.Q., a fait cession de ses biens le 11e jour de juillet 1980 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30e jour de juillet 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi, au Palais de Justice, 33, de la Cour, Rivière-du-Loup, P.Q. Date de Québec, ce 15e jour de juillet 1980.

LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS PAR: JOHN P. BUZZETTI, C.A., SYNDIC

Bureau de: LEBLOND, BUZZETTI ET ASSOCIES LTEE, SYNDICS, 621, boulevard Charest est, Québec, P.Q. G1K 3J5 Téléphone: 525-4641

Avis public

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Office de la Protection du Consommateur

L'Office de la protection du consommateur est à la recherche d'un gérant pour la réalisation graphique, la production, la distribution, l'administration et la mise en marché du magazine de l'Office, Protégez-Vous, et de sa version anglaise, Protect Yourself.

Le magazine de l'Office est actuellement distribué gratuitement (325.000 exemplaires en français et 14.000 exemplaires en anglais). Le contrat de gérance porterait cependant sur un magazine vendu par abonnement annuel et en kiosque et inclurait la réalisation des trois phases suivantes:

- Phase I: Conversion du fichier des abonnés actuels gratuits en fichier d'abonnés payants. Phase II: Réalisation, production et distribution des derniers numéros gratuits. Phase III: Gérance du magazine pour une période de 3 ans. Le gérant serait responsable notamment des étapes suivantes: — conception et réalisation de la page couverture; — qualibrage des textes, marquage, composition et mise en page des pages intérieures; — photogravure et impression; — distribution aux abonnés et en kiosque; — administration du tirage (perception des frais d'abonnement, rappel de renouvellement, etc.); — promotion et mise en marché.

La rémunération du gérant sera établie par la soumission, de même que tous les coûts inhérents à ce projet de gérance. Les personnes ou entreprises intéressées, ayant la compétence ou l'expertise nécessaires dans les domaines de l'édition et de la mise en marché de magazine, peuvent obtenir un exposé complet auprès de l'Office, à l'une ou l'autre des adresses suivantes:

Office de la protection du consommateur, Service administratif, a/s Monsieur Normand Tremblay, Place Haute-Ville, 700, boul. St-Cyrille est, 16e étage, Québec, Qué. G1R 5A9. Téléphone: (418) 643-3699 OU a/s Madame France De Chazal, Village olympique, 5199, rue Sherbrooke est, Bureau 2360, Montréal, Qué. H1T 3X1. Téléphone: (514) 255-0344

L'Office tiendra une réunion d'information le 25 juillet à laquelle tous les candidats à la gérance seront invités. Cette date constituera la date limite pour se procurer le devis. Cette réunion se tiendra à Montréal, à 9h30, à l'Office de la protection du consommateur (Village olympique, 5199, rue Sherbrooke est, bureau 2360).

La date limite de remise des soumissions est: Midi, le 15 août 1980. Les soumissionnaires seront invités à présenter leur soumission le 18 ou le 19 août devant un jury qui utilisera une grille d'évaluation dont les critères apparaîtront au devis. Ce jury ne s'engage pas cependant à retenir le gérant qui recevra la meilleure note, ni aucune des soumissions présentées.

Construction de défense Canada Défense Construction Canada

PROJET: Fournir et installation d'un système électrique ininterrompu, bâtiment 25A, CRD Valcarber (Québec).

DOSSIER: DV 001 10 Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi (heure avancée de l'est) mardi le 12 août 1980

des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au sous-signe. Les plans, devis et les formulaires de soumission seront exposés au Bureau de l'Association des Constructeurs à Ville de Québec, Trois-Rivières, Montréal. Arvida ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer les documents de soumission en adressant leur demande à notre Services des plans à l'adresse ci-dessous ou téléphoner l'indicateur régional 613-998-9549, ou télex 053-4231. Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$100 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée. Les documents constituant la soumission sont disponibles dans les deux langues officielles.

Un dépôt de garantie si nécessaire au montant indiqué aux documents devra accompagner chaque soumission. W. J. Mulock, secrétaire Construction de Défense (1951) Limitée Billings Bridge Plaza 12e étage, Immeuble SBI 2323 Prom. Riverside Ottawa, Ontario K1A 0K3

3e publication

AVIS

La requérante ANTONIO SAMSON & FILS LTEE, Gaspé-Est, Québec, qui détient de la Commission des Transports du Québec un permis de transport de déchets solides pour la région numéro 1, suivant la décision rendue dans la cause Q-19769, s'adresse à la Commission des Transports du Québec afin d'obtenir un permis spécial valide pour une période de 364 jours ou jusqu'à ce qu'un permis régulier soit émis, selon le premier des deux événements qui se produira le premier, l'autorisant à effectuer le transport de boues liquides dans la région numéro 1. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande dans les cinq (5) jours qui suivent la date de la troisième publication du présent avis dans le journal Le Soleil, en s'adressant à la Commission des Transports du Québec

JEAN RIVARD FLYNN, RIVARD & ASSOCIES Procureur de la requérante

Pensée du jour

"L'homme ne meurt pas, il se tue." (Esculape)

RESTAURANT LA SAUVAGERE St-Jean-Chrysostome 839-7914

# décès et avis divers

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**BISSON** (sœur Lillie) — Au couvent de Jésus-Marie, le 21 juillet 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée sœur Lillie Bisson en religion sœur Saint-Antoine, des RR.SS. de Jésus-Marie de Silery. Elle demeurait au 2047, chemin St-Louis à Silery. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juillet 1980, à 14h. Départ du couvent de Jésus-Marie, 2047, chemin St-Louis pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière de la communauté, sous la direction de la maison Lé-ine-Cloutier Ltée. 612208

**CAUX** (Gabriel) — Au foyer des Vétérans le 21 juillet 1980 à l'âge de 67 ans et 7 mois est décédé M. Gabriel Caux époux de Marie Eugénie Pouliot. Il demeurait au 288 rue St-Luc, Québec. Il était le fils de feu Joseph Caux et de feu Dame Alphonsine Baron. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc 224 St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Paradis (Lucette), M. et Mme Denis Caux (Céline Pagé), M. et Mme Serge Caux (Louise Gagné), ses petits-enfants, Geneviève et Sébastien, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Arthur Alarie (Cécile Caux), M. et Mme Joseph Paradis (Yvonne Caux), M. et Mme Jean-Luc Lapointe (Rose-Ange Giroux), M. et Mme Louis Martel (Marcelle Lapointe), M. et Mme Gérard Lapointe (Marie-Marthe Fontaine), M. Jean-Paul Lapointe, M. et Mme Gérard Pouliot (Irène Gauthier), M. et Mme Francis Girard (Marie-Paule Pouliot), M. et Mme Roger Pouliot (Irène Robichaud), Mme Armand Frenette (Évangéline Pouliot), M. et Mme Armand Desgagnés (Jeannette Pouliot), Mlle Dorothee Pouliot ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Le salon sera fermé entre 17 et 19h. 612776

**COSGROVE** (David) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 20 juillet 1980, est décédé M. David Cosgrove, ex-employé Québec North Shore, Baie Comeau, époux de dame Marie-Alma Morency. Il demeurait au 5310 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juillet 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 10h30 pour l'église St-Gabriel de Valcartier et de là au cimetière Valcartier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Carmel Cosgrove (Colleen) de Vancouver, Mme Marcelle Cosgrove (Hayward), Ottawa, M. et Mme Roméo-Richard (Phyllis) Baie-Comeau, M. et Mme Alvin Cosgrove (Nicole) Baie-Comeau; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Béatrice Cosgrove, M. Johnny Cosgrove, M. Conny Cosgrove, M. et Mme Clément Fitzpatrick (Eunice), M. et Mme Léo Carrigan (Laura), M. et Mme Lucien Plamondon (Agnès), M. et Mme Carmel Cosgrove (Mary), M. et Mme Alvin Cosgrove (Mandy), M. et Mme Raoul Morency (Lily), M. et Mme Jean-Paul L'Heureux (Adrienne), Mme Maurice Hanley, Mme J. Louis Morency, Mme André Morency, Mme Georges Morency, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. 612221

**DOMPIERRE** (Laura Petitclerc) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes le 21 juillet 1980, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée dame Laura Petitclerc, épouse de feu Roméo Dompierre. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet 1980 à 11h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 10h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Jean-Paul Dompierre, M. et Mme Maurice Bureau (Jeannine), M. et Mme Roland Allaire (Thérèse), M. et Mme Raymond Chamberland (Jeanne d'Arc), M. et Mme Jean-Claude Bourassa (Angéline), M. et Mme Victor Dompierre (Marie-Marthe Pageau), M. et Mme Yvon Dompierre (Suzanne Roger), M. et Mme Hélène Dompierre (Louise Lalliberté), son frère et sœur et belles-sœurs: M. et Mme Victor Petitclerc (Si-

lvia Lemay), Mlle Georgiana Petitclerc, Mme Albert Falardeau (Marie-Jeanne Dompierre); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 612100

**DUMAS** (Rose-Marie Caron)



A Québec, le 20 juillet 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Rose-Marie Caron, épouse de feu Napoléon Dumas, autrfois de la paroisse St-Martyrs-Canadiens. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 juillet 1980, à 10h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h50 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Odette Bellavance, M. et Mme Paul Dumas (May), M. et Mme Yvon Laflamme (Jeannine), M. et Mme François Côté (Jeannette), Mme Noëlla Santa Rosa, M. et Mme Jean-Roch Dumas (Céline), M. et Mme Carlos Ramirez (Monique), M. et Mme Claude Dumas (Suzanne), M. et Mme Laurent Martineau (Louise), Mlle Colette Dumas, M. et Mme Guy Dumas (Patricia), M. et Mme Tim Noël (Suzanne), ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371. 612981

**FABYAN** (Francis Elijah) — Le 18 juillet 1980, à l'âge de 88 ans, veuf de Lily Phillips, en première noce et Eliza Atkins Vatcher en deuxième noce. Un service sera chanté samedi le 26 juillet à 14h30 en l'église St-Pierre, 12ème Rue, Limoilou. Selon ses dernières volontés il a donné son corps à l'Université Laval. Il laisse dans le deuil son fils Albert et ses filles Jeanette et Ethel; ainsi que sa bru Irène, son gendre Hugh Mitchell, aussi ses cinq petits-fils et sa sœur Etna Whitson. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser vos dons par un offrande à l'église St-Pierre ou à l'Université Laval. 612222

**GAURDE** (Claire Goulet) — AU CHUL le 20 juillet 1980, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée dame Claire Goulet, épouse de M. Wilfrid Gourde, demeurant à 408 rue Principale, St-Narcisse, Cte. Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi à 15h. Départ de la salle municipale de St-Narcisse sous la direction de la maison Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée. St-Agapit à 14h50 pour l'église de St-Narcisse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Mlle Simonne Gourde, M. Roland Gourde, Mme J. Bernard Gourde, M. Robert Gourde, M. et Mme Edmond Caux (Jeannette), M. et Mme Gilles Camiré (Léontine), M. et Mme Donat Blais (Alda), M. André Gourde, M. et Mme Hervé Roy (Monique), M. et Mme Egide Dalziel (Lorraine), son frère et ses sœurs, M. Joseph Goulet, Mme Wilfrid Turgeon (Eva), Mme Emilie Mercier (Anna), Mlle Maria Goulet, ses trente-deux petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants, ainsi que ses neveux et nièces. 612205

**JASMIN** (Thérèse Courchesne) — A Québec, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédée, à la suite d'une brève maladie, Mme Thérèse Courchesne-Jasmin. Elle laisse dans le deuil son mari, Bernard; ses enfants: Christine (Pierre Viau), François (Véronique Gabillaud), Pierre (Paul Létourneau); ses petits-enfants: Antoine, Corinne, Amélie; sa mère: Mme Ada Courchesne; ses frères et sœurs: Jean Courchesne, Françoise Racette, Louise Jasmin, Lucie Vézina, Yves Courchesne; leurs époux et épouses; ses beaux-frères et belles-sœurs: Madeleine Jasmin, Jean-Marie Pénin, Jacqueline Jasmin, André Jasmin, ainsi que de nombreux amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. 612240

**LALIBERTÉ** (Rita) — A St-Henri de Lévis, le 20 juillet 1980, à l'âge de 18

ans est décédée accidentellement Mlle Rita Laliberté, fille de M. et Mme Adrien Laliberté (Gisèle Pouliot). Elle demeurait au 1046 Jean Guérin Sud, St-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juillet à 10 heures. Départ des Salons funéraires

Gonzague Valois et Fils Enr. 111 rue Belleau St-Henri à 9h45 pour l'église de St-Henri et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, ses frères et sœurs Françoise Jean-Claude L'Heureux, Yvon Lucie Beaudoin, Lyne (Marcel Royer), Céline, Normand, Serge, Nicole, Chantale, Christian ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. 612520

**LAMBERT** (Florence) — A St-Romuald, le 20 juillet 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Florence Lambert. Elle demeurait au 1189 Commerciale, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 juillet 1980, à 15h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald à 14h50 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Eugène Laplante (Germaine), Mlle Marie-Laure Lambert, M. et Mme Gérard Lambert (Juliette Robitaille), M. et Mme Sarto Lambert (Blanche Carrier), M. et Mme Benoît Lambert (Lucette Gagnon), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 612759

**LETELLIER** (Yvon) — A l'Hôpital Jeffery-Hale, le 20 juillet, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Yvon Letellier, époux de dame Rita Vaillancourt. Il demeurait au 50 Terrasse Orléans, app. 6, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet à 15h. Départ de la résidence funéraire F. X. Bouchard Inc 4100, boul. Ste-Anne à 14h50, pour l'église St-Grégoire et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Denis, Mario, Mariène, son père, M. Gaudias Letellier, sa belle-mère, Mme Théodore Vaillancourt, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Lucien Letellier, M. et Mme Rita Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9638. 612618

**NADEAU** (Donat) — Dans l'avis de décès de M. Donat Nadeau, on aurait dû lire ses enfants: M. et Mme Jean Marc Nadeau (Francine Chalifou) au lieu de Françoise Chalifou, et Mme Edmond Nadeau au lieu de M. et Mme Edmond Nadeau. 612607

**ROULEAU** (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 juillet 1980, à l'âge de 58 ans et 5 mois, est décédé M. Alfred Rouleau, époux de dame Lorraine Aubain. Il demeurait à St-Damien, co. Belchasse. Les funérailles auront lieu jeudi à 15h. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. St-Damien à 14h45 pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère: Rose-Délina Rouleau; son frère et sœurs: M. et Mme Alcide Aubin (Jeannette), M. et Mme Lionel Rouleau, M. et Mme Roch Gagnon (Yolande), M. et Mme Guy Lequin (Claudette); beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis. 62145

**ST-CYR** (Jacques) — A Valcartier le 20 juillet 1980, à l'âge de trente-sept ans, est décédé subitement M. Jacques St-Cyr, époux de feu dame Anne-Marie Lortie, il demeurait à Valcartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée. 324 Notre-Dame Donnacona à 14h45, pour l'église Ste-Agnes de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Guy et Marylène, sa mère Brigitte St-Cyr, ses beaux-parents M. et Mme Odilon Lortie, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean St-Cyr (Gisèle Gauthier), M. et Mme Martine Boulanger (Pierrette), M. et Mme Roch Lortie (Louise Gignac), M. et Mme Jean-Luc Lortie (Raymond Laperrière), M. et Mme

Philippe Lortie (Lorraine Laperrière), M. et Mme Réjean Lortie (Denise Huot), M. André Lortie, M. Alain Lortie, M. et Mme Jean-Noël Gingras (Réjeanne Lortie), M. et Mme Raymond Guay (Georgette Lortie), M. et Mme Alfred Lafontaine (Jeannine Lortie), M. et Mme Arthur Rivard (Françoise Lortie), Mlle Raymonde Lortie, plusieurs oncles et tantes, neveux et cousines. 612802

**TARDIF** (Mme François, née Yvonne Poulin) — A l'Hôpital de l'Enfant Jésus le 21 juillet 1980, à l'âge de 87 ans et 2 mois, est décédée dame Yvonne Poulin, épouse de feu M. François Tardif. Elle demeurait à St-Victor de Beauce. Les funérailles auront lieu le 23 juillet à 14 heures. Départ du salon funéraire Yves Bolduc Enr., St-Victor Comté Beauce à 13h55 pour l'église de St-Victor et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Gérard Blouin (Madeleine), Mme Patrice Veilleux (Fernande), Mme Paul-Emile Vézina (Yvette), Mme Robert Bolduc (Gabrielle), M. et Mme Jean Roch Tardif (Bibiane Plante), M. et Mme Aurélien Tardif (Berthe Veilleux), M. et Mme Pierre Tardif (Colette Maroux), Mme Patrice Roy (Marie-Andrée), M. et Mme Gaston Therrien (Claire), M. Marcel Tardif, M. et Mme Roger Rivier (Colombe), M. et Mme Jean Gosselin (Colette), M. et Mme René Tardif (Carmen Lessard), M. et Mme Gaétan Tardif (Denise Mathieu) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. 612674

**VERREAU** (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Évangéline, Mme Marcelle V. Laroque, Charles, M. et Mme Paul Lachance (Lucille), M. et Mme Antoine Verreault, M. et Mme Roger Verreault, M. et Mme Jacques Dugré (Colette), M. et Mme Romuald Verreault, M. et Mme Gilles Verreault, M. et Mme Pierre Dagenais (Pierrette), ainsi que ses neveux et nièces. Que vos offrandes se traduisent par un don à la Société canadienne du cancer. Pour renseignements: 529-3371. 612524

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**  
**LECLERC** (Lionel) — Dans la carte de remerciements de la famille Leclerc, on a omis de lire les noms de sa mère: Mme Elisabeth Leclerc ainsi que ses sœurs Yvette Leclerc, M. et Mme Marc Landry (Jeannine). 612728

**PAINCHAUD** (Charles-François) — Madame Charles François Painchaud remercie bien sincèrement tous les parents et amis pour leur témoignage de sympathie et offrandes de messes à l'occasion du décès de son époux, Monsieur Charles François Painchaud. 612987

**760 FAVEURS OBTENUES**  
**REMERCIEMENTS** à St-Esprit, au Cœur Immaculée de Marie, et à St-Gérard pour faveur obtenue, avec promesse de publier L.F. 612806

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier, Mme Marguerite Robitaille. 612477

**REMERCIEMENTS** à St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue avec promesse de faire publier J.C. 612670

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier M.B. 612678

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue, avec promesse de publier H.B. 612810

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de publier, J.A.L.B. 612736

**ST-ESPRIT** qui m'éclaircit tout, qui illumine tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait et qui, dans tous les instants de ma vie, es avec moi, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de la miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les trois jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande; au bas, mettre les initiales de la personne exaucée. P.E.R. 612827

## Recensement aux Etats-Unis

# Le Canada se ferme aux objecteurs de conscience

OTTAWA et WASHINGTON (d'après UPIC et CP) — Les Américains cherchant à éviter la conscription ne trouveront plus au Canada un refuge sûr comme lors de la guerre du Vietnam, a déclaré, hier, un porte-parole du ministère canadien de l'Immigration.

Le principal obstacle consiste en un changement apporté en 1976 à la loi canadienne de l'immigration qui met un terme à la pratique permettant d'accepter des demandes d'immigration de personnes résidant déjà au Canada.

Selon M. Amédée Gaudreault, directeur de l'information au ministère de l'Immigration, les objecteurs à la guerre "seront traités comme tout autre immigrant". "S'ils se conforment aux règlements, ils seront admis. S'ils ne se conforment pas, ils ne seront pas admis, a-t-il dit. C'est aussi simple que ça".

Certains Américains auraient déjà commencé à prendre des renseignements au sujet de la vieille route utilisée par les déserteurs et les objecteurs de conscience pendant la guerre du Vietnam, dans les années 1960 et au début des années 1970.

M. Marc Lortie, porte-parole officiel de l'ambassade du Canada à Washington a déclaré, hier, qu'il recevait en moyenne une quinzaine de demandes de renseignements par semaine concernant les lois canadiennes d'immigration.

Les Américains qui font de telles démarches se font dire que, conformément à la loi canadienne de l'immigration, ils doivent d'abord remplir un formulaire à l'un des consulats du Canada aux Etats-Unis, puis attendre le feu vert les autorisant à émigrer.

Avant que la loi ne soit amendée, les jeunes Américains pouvaient passer la frontière canadienne et appliquer pour le statut d'immigrant reçu une fois établi au pays. Maintenant, ils doivent démontrer qu'ils peuvent obtenir un emploi au Canada avant d'être acceptés.

Des réfractaires au recensement prédisent qu'une nouvelle vague de jeunes Américains entrera au Canada pour étudier ou occuper un emploi dans le but d'éviter un éventuel appel sous les drapeaux.

Par ailleurs, un groupe de réfractaires canadiens et américains a déclaré que le consulat des Etats-Unis à Vancouver pourrait essayer de recruter des Américains qui vivent en Colombie-Britannique et les amener à s'enregistrer pour la conscription.

"Le Comité d'aide aux objecteurs à la guerre" de Vancouver dit qu'il surveillera le consulat au cours des deux prochaines semaines.

De son côté, M. Thomas Marquis, agent d'information du consulat, a déclaré qu'il n'était pas question de pourchasser les Américains de la province.

"Nous n'avons pas mandat de rechercher ceux qui ne s'enregistrent pas, dit M. Marquis, nous aidons seulement les citoyens américains qui vivent ici à se conformer à la loi."

M. Marquis a ajouté que le consulat ne savait pas combien d'Américains vivaient en Colombie-Britannique, ni où étaient domiciliés ceux qui y vivent.

Dans l'ensemble à travers le pays, très peu d'Américains se sont présentés aux consulats de leur pays pour s'enregistrer.

C'est hier matin que les jeunes Américains de 19 et 20 ans ont commencé à se présenter dans les bureaux de poste des Etats-Unis pour remplir leurs formulaires de recensement, dans l'éventualité d'une conscription.

Le gouvernement américain estime qu'il y a quatre millions de citoyens susceptibles de s'enregistrer et que 98 pour 100 d'entre eux le feront.

Les réfractaires sont passibles de cinq ans de prison ou d'une amende de \$10,000.

## Massacre du "jeune couple anglican idéal"

LONDRES (AFP) — "Le jeune couple anglican idéal", dont l'épouse était enceinte de quelques mois, a été horriblement assassiné à la fin de la semaine dernière à Brentwood (Essex, nord-est de Londres). Leurs voisins, avec qui ils entretenaient pratiquement aucun rapport, n'ont donné l'alerte que pendant le week-end.

Steven Burroughs, 26 ans, et son épouse, Hilary, 25 ans, avaient été sélectionnés en 1977 par l'émission télévisée "Wedding Day" (Le jour des noces) qui s'attachait à l'aventure sentimentale et la cérémonie de mariage de couples de religions et de races différentes. Ainsi les noces de Burroughs avaient été retransmises en 1978 et avaient été regardées par des millions de téléspectateurs.

Samedi, un des voisins du jeune couple, inquiet de voir de la lumière à une fenêtre depuis 48 heures, a prévenu la police. Les enquêteurs ont découvert les deux corps dénués et ligotés, baignant dans une mare de sang, tués à coups de couteau de cuisine.

Quarante policiers avec chiens ont fouillé de fond en comble la maison et ses environs. Un porte-parole de la police a indiqué qu'il s'agissait probablement d'un crime de rodeurs.

Cependant devant la violence de ce double-meurtre — les deux corps portent de nombreuses blessures et traces de coups —, l'hypothèse d'un crime commis par un déséquilibré n'a pas été écartée. De nombreux hôpitaux psychiatriques de la région ont été avertis, mais aucun pensionnaire de ces établissements n'est porté manquant.

Le, ou les assassins, n'ont pas perdu leur sang-froid malgré la folie meurtrière qui les a gagnés, estiment les enquêteurs, qui n'ont trouvé pratiquement aucun indice. Seule une vitre fracturée, par laquelle, le ou les meurtriers se sont vraisemblablement introduits dans la maison a été emportée aux laboratoires de la police.

## Un pétrolier se brise en deux dans le port de Rotterdam

ROTTERDAM (d'après AP, AFP, UPI) — Un pétrolier de 98.000 tonnes, le "Energy Concentration", battant pavillon libérien, s'est brisé en deux cette nuit dans le port de Rotterdam au cours des opérations de déchargement.

Un porte-parole des autorités portuaires a déclaré qu'il n'y avait pas eu d'explosion, mais que près de 4.000 tonnes de pétrole s'étaient répandues dans les eaux du port. On ne signale aucune victime.

Selon la police, le navire transportait 43.000 tonnes dont la plus grande partie aurait déjà été déchargée au moment de la catastrophe.

L'épave git par une trentaine de mètres au fond mais ses superstructures sont visibles, a déclaré la police.

C'est la répartition inégale du chargement dans les soutes qui a provoqué la rupture du pétrolier, estiment les autorités du port de Rotterdam. Selon elles, le déséquilibre aurait été provoqué par une mauvaise exécution du déchargement qui était en cours au terminal de la société "Mobil Oil", dans l'avant-port pétrolier de Rotterdam.

Ce dernier est situé sur la côte, à une vingtaine de kilomètres en aval des bassins qui forment au centre de la ville le port des marchandises diverses de Rotterdam. On craint que les marées repoussent la nappe de pétrole dans ces bassins du centre de la ville et vers la plage.

Les services du port de Rotterdam ont entouré ce matin d'un cordon protecteur les deux morceaux du "Energy Concentration". Par précaution, toute la circulation a été interdite à proximité du navire sinistré.



Décès de Morgenthau

M. Hans Morgenthau, professeur de sciences politiques dans diverses universités américaines, adversaire de la guerre au Vietnam et critique acerbe des activités de la CIA, est mort samedi dernier à l'âge de 76 ans.



Carter à Dallas

Le président Jimmy Carter, en tournée hier à Dallas au Texas, est passé hier devant le fameux dépôt de livre d'ou Lee Harvey Oswald, le 22 novembre 1963, a abattu le président John F. Kennedy.

647-3311

**SERVICES SPECIAUX**

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
**THERIAULT & FILS**  
710, 1ÈRE AVE. QUÉBEC, 524-1561. 612600

**DÉCÈS ET AVIS DIVERS**

Pour faire paraître un avis ou une annonce, s'il vous plaît communiquer avec le Service des Annonces Classées. Les avis de décès sont reçus jusqu'à 10h45 pour publication le même jour.

décès et avis divers

705 AVIS DE DÉCÈS

BISSON (sœur Lillie) — Au couvent de Jésus-Marie, le 21 juillet 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée sœur Lillie Bisson en religion sœur Saint-Antoine, des RR.SS. de Jésus-Marie de Sillery. Elle demeurait au 2047, chemin St-Louis à Sillery. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juillet 1980, à 14h. Départ du couvent de Jésus-Marie, 2047 chemin St-Louis pour la chapelle de l'Institution et de là au cimetière de la communauté, sous la direction de la maison Lé-ine-Cloutier Ltée. 612308

CAUX (Gabriel) — Au foyer des Vétérans le 21 juillet 1980 à l'âge de 67 ans et 7 mois est décédé M. Gabriel Caux époux de Dame Eugénie Pouliot. Il demeurait au 268 rue St-Luc, Québec. Il était le fils de feu Joseph Caux et de feu Dame Alphonsine Baron. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet à 10h. Départ de la résidence funéraire Sylvio Marceau Inc 224 St-Vallier ouest à 9h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Roger Paradis (Lucette), M. et Mme Denis Caux (Céline Page), M. et Mme Serge Caux (Louise Gagné), ses petits-enfants, Geneviève et Sébastien, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Arthur Alarie (Cécile Caux), M. et Mme Joseph Paradis (Yvonne Caux), M. et Mme Jean-Luc Lapointe (Rose-Ange Giroux), M. et Mme Louis Martel (Marcelle Lapointe), M. et Mme Gérard Lapointe (Marie-Marthe Fontaine), M. Jean-Paul Lapointe, M. et Mme Gérard Pouliot (Irene Gaudin), M. et Mme Francis Girard (Marie-Paule Pouliot), M. et Mme Roger Pouliot (Irene Robichaud), Mme Armand Frenette (Evangeline Pouliot), M. et Mme Armand Desgagnés (Jeanette Pouliot), Mlle Dorothée Pouliot ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 617755

COSGROVE (David) — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 20 juillet 1980, est décédé M. David Cosgrove, ex-employé Québec North Shore, Baie Comau, époux de dame Marie-Alma Morency. Il demeurait au 5310 Henri-Bourassa. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juillet 1980, à 11h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 10h30 pour l'église St-Gabriel de Valcartier et de là au cimetière Valcartier. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Carmel Cosgrove (Colleen) de Vancouver, Mme Marcela Cosgrove (Hayward), Ottawa, M. et Mme Roméo-Charles (Phyllis) Baie Comau, M. et Mme Alvin Cosgrove (Nicole) Baie-Comau; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; Mlle Béatrice Cosgrove, M. Johnny Cosgrove, M. Conroy Cosgrove, M. et Mme Clément Fitzpatrick (Eunice), M. et Mme Léo Carrigan (Laura), M. et Mme Lucien Plamondon (Agnes), M. et Mme Carmel Cosgrove (Mary), M. et Mme Alvin Cosgrove (Mandy), M. et Mme Raoul Morency (Lily), M. et Mme Jean-Paul L'Heureux (Adrienne), Mme Maurice Hanley, Mme J. Louis Morency, Mme André Morency, Mme Georges Morency, ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. 612221

DOMPIERRE (Laura Pettitclerc) — Au Foyer Notre-Dame de Lourdes, le 21 juillet 1980, à l'âge de 81 ans et 8 mois, est décédée dame Laura Pettitclerc, épouse de feu Roméo Dompierre. Elle demeurait au Foyer Notre-Dame de Lourdes. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet 1980 à 11h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc. 270, rue Marie-de-l'Incarnation à 10h45 pour l'église St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles: M. Jean-Paul Dompierre, M. et Mme Maurice Bureau (Jeannine), M. et Mme Roland Allaire (Thérèse), M. et Mme Raymond Chamberland (Geanne d'Arc), M. et Mme Jean-Claude Bourassa (Angéline), M. et Mme Victor Dompierre (Marie-Marthe Pageau), M. et Mme Yvon Dompierre (Suzanne Roger), M. et Mme Réjean Dompierre (Louissette Laliberté), son frère et sœur et belles-sœurs: M. et Mme Victor Pettitclerc (Si-

mons Lemay), Mlle Georgiana Pettitclerc, Mme Albert Falardeau (Marie-Jeanne Dompierre); plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 601908

DUMAS (Rose-Marie Caron)



A Québec, le 20 juillet 1980, à l'âge de 75 ans, est décédée dame Rose-Marie Caron, épouse de feu Napoléon Dumas, autrefois de la paroisse St-Martyrs-Canadiens. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 juillet 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Odette Bellavance, M. et Mme Paul Dumas (May), M. et Mme Yvon Laflamme (Jeannine), M. et Mme François Côté (Jeannette), Mme Noëlla Santa Rosa, M. et Mme Jean-Roch Dumas (Céline), M. et Mme Carlos Ramirez (Monique), M. et Mme Claude Dumas (Suzanne), M. et Mme Laurent Martineau (Louise), Mlle Colette Dumas, M. et Mme Guy Dumas (Patricia), M. et Mme Tim Noël (Suzanne), ainsi que plusieurs frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, de nombreux petits-enfants, neveux et nièces. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. Pour renseignements: 529-3371. 601901

FYBANY (Francis Eljah) — Le 18 juillet 1980, à l'âge de 88 ans, veuf de Lily Phillips, en première nocce et Eliza Atkins Vatcher en deuxième nocce. Un service sera chanté samedi le 26 juillet à 14h30 en l'église St-Pierre, 12ème Rue, L'Anjou. Selon ses dernières volontés il a donné son corps à l'Université Laval. Il laisse dans le deuil son fils Albert et ses filles Jeanette et Ethel; ainsi que sa bru Irène, son gendre Hugh Mitchell, aussi ses cinq petits-fils et sa sœur Etna Whitson. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser vos dons par une offrande à l'église St-Pierre ou à l'Université Laval. 612322

GOURDE (Claire Goulet) — AU CHUL le 20 juillet 1980, à l'âge de 83 ans et 4 mois, est décédée dame Claire Goulet, épouse de M. Wilfrid Gourde, demeurant à 408 rue Principale, St-Narcisse, Cte. Lotbinière. Les funérailles auront lieu mercredi à 15h. Départ de la salle municipale de St-Narcisse sous la direction de la maison Beaudoin, Ferland, Dupuis Ltée. St-Agapit

à 14h50 pour l'église de St-Narcisse et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants, Mlle Simonne Gourde, M. Roland Gourde, Mme J. Bernard Gourde, M. Robert Gourde, M. et Mme Edmond Gaud (Jeannette), M. et Mme Gilles Camiré (Léontine), M. et Mme Donat Blais (Aida), M. André Gourde, M. et Mme Hervé Roy (Monique), M. et Mme Egide Dalziel (Lorraine), son frère et ses sœurs, M. Joseph Goulet, Mme Wilfrid Turgeon (Eva), Mme Emile Mercier (Anna), Mlle Maria Goulet, ses trente-deux petits-enfants et neuf arrière-petits-enfants, ainsi que ses neveux et nièces. 612323

JASMIN (Thérèse Courchesne) — A Québec, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédée, à la suite d'une brève maladie, Mme Thérèse Courchesne-Jasmin. Elle laisse dans le deuil son mari, Bernard; ses enfants: Christine (Pierre Viau), François (Véronique Gauthier), Pierre (Paul Létourneau); ses petits-enfants: Antoine, Corinne, Amélie; sa mère: Mme Ada Courchesne; ses frères et sœurs: Jean Courchesne, Françoise Racette, Louise Jasmin, Lucie Vézina, Yves Courchesne; leurs époux et épouses; ses beaux-frères et belles-sœurs: Madeleine Jasmin, Jean-Marie Pépin, Jacqueline Jasmin, André Jasmin, ainsi que de nombreux amis. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. 612343

LALIBERTE (Rita) — A St-Henri de Lévis, le 20 juillet 1980, à l'âge de 18

ans est décédée accidentellement Mlle Rita Laliberté, fille de M. et Mme Adrien Laliberté (Gisèle Pouliot). Elle demeurait au 1046 Jean Guérin Sud, St-Henri de Lévis. Les funérailles auront lieu mercredi le 23 juillet à 10 heures. Départ des Salons funéraires Gonzague Valois et Fils Enr. 111 rue Belleau St-Henri

à 9h45 pour l'église de St-Henri et l'inhumation au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil outre son père et sa mère, ses frères et sœurs: François (Jean-Claude L'Heureux), Yvette (Lucie Beau-doin), Lyne (Marcel Royer), Céline, Normand, Serge, Nicole, Chantale, Christian ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines. 612350

LAMBERT (Florence) — A St-Romuald, le 20 juillet 1980, à l'âge de 77 ans, est décédée Mlle Florence Lambert. Elle demeurait au 1189 Commercial, St-Romuald. Les funérailles auront lieu mercredi, le 23 juillet 1980, à 15h. Départ du funérarium Claude Marcoux Ltée 96 de la Fabrique St-Romuald

à 14h50 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Mme Eugène Laplante (Germaine), Mlle Marie-Laure Lambert, M. et Mme Gérard Lambert (Juliette Robitaille), M. et Mme Sarto Lambert (Blanche Carrier), M. et Mme Benoît Lambert (Lucette Gagnon), ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 612790

LETELLIER (Yvon) — A l'Hôpital Jeffrey-Hale, le 20 juillet, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Yvon Letellier, époux de dame Rita Vaillancourt. Il demeurait au 50 Terrasse Orléans, app. 6, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet à 15h. Départ de la résidence funéraire F. X. Bouchard Inc. 4100, boul. Ste-Anne

à 14h50, pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Denis, Mario, Mariène, son père, M. Gaudias Letellier, sa belle-mère, Mme Théodore Vaillancourt, son frère, ses sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

NADEAU (Donat) — Dans l'avis de décès de M. Donat Nadeau, on aurait dû lire ses enfants: M. et Mme Jean Marc Nadeau (Francine Chalifoux) au lieu de Françoise Chalifour, et Mme Edmond Nadeau au lieu de M. et Mme Edmond Nadeau. 614077

ROULEAU (Alfred) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 21 juillet 1980, à l'âge de 58 ans et 5 mois, est décédé M. Alfred Rouleau, époux de dame Lorraine Aubain. Il demeurait à St-Damien, co. Belchasse. Les funérailles auront lieu jeudi à 15h. Départ du salon funéraire Roy & Rouleau Inc. St-Damien

à 14h45 pour l'église de St-Damien et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sa mère: Rose-Délina Rouleau; son frère et sœurs: M. et Mme Alcide Aubin (Jeannette), M. et Mme Odilon Rouleau, M. et Mme Roch Gagnon (Yolande), M. et Mme Guy Lequin (Claudette); beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces, ainsi que plusieurs amis. 62145

ST-CYR (Jacques) — A Valcartier le 20 juillet 1980, à l'âge de trente-sept ans, est décédé subitement M. Jacques St-Cyr, époux de leur dame Anne-Marie Lortie, il demeurait à Valcartier. Les funérailles auront lieu jeudi le 24 juillet à 15h. Départ du funérarium Roger Benoit & Fils Ltée. 324 Notre-Dame Donnacona

à 14h45, pour l'église Ste-Agnès de Donnacona et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, Guy et Margylène, sa mère Mme Marie-Louise Lortie, son frère, sa sœur, ses beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Jean St-Cyr (Gisèle Gauvreau), M. et Mme Martial Boulanger (Pierrette), M. et Mme Roch Lortie (Louise Gignac), M. et Mme Jean-Luc Lortie (Raymond de Laperrière), M. et Mme

Philippe Lortie (Lorraine Laperrière), M. et Mme Réjean Lortie (Denise Huot), M. André Lortie, M. Alain Lortie, M. et Mme Jean-Noël Gingras (Réjeanne Lortie), M. et Mme Raymond Guay (Georgette Lortie), M. et Mme Alfred Lafontaine (Jeannine Lortie), M. et Mme Arthur Rivard (Françoise Lortie), Mlle Raymond Lortie, plusieurs oncles et tantes, neveux et cousines. 612882

TARDIF (Mme François, née Yvonne Poulin) — A l'Hôpital de l'Enfant Jésus le 21 juillet 1980, à l'âge de 87 ans et 2 mois, est décédée dame Yvonne Poulin, épouse de feu M. François Tardif. Elle demeurait à St-Victor de Beauce. Les funérailles auront lieu le 23 juillet à 14 heures. Départ du salon funéraire Yves Bolduc Enr., St-Victor Comté Beauce

à 13h55 pour l'église de St-Victor et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Mme Gérard Blouin (Madeleine), Mme Patrice Veilleux (Fernande), Mme Paul-Emile Vézina (Yvette), Mme Robert Bolduc (Gabrielle), M. et Mme Jean Roch Tardif (Bibiane Plante), M. et Mme Aurélien Tardif (Berthe Veilleux), M. et Mme Pierre Tardif (Colette Marcoux), Mme Patrice Roy (Marie-Andrée), M. et Mme Gaston Therrien (Claire), M. Marcel Tardif, M. et Mme Roger Rivier (Colombe), M. et Mme Jean Gosselin (Colette), M. et Mme René Tardif (Carmen Lessard), M. et Mme Gaétan Tardif (Denise Mathieu) ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces. 614074

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine), Mme Claudette Giguère, M. et Mme Richard Lelièvre (Lise), M. et Mme Jean-Guy Blondeau, M. et Mme Jean-Guy Paquet, Mme Marjolaine Vaillancourt, M. et Mme Serge Archibald, M. et Mme Richard Vaillancourt, Mlle Lyne Vaillancourt, ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins, cousines. Pour renseignements: 663-9838. 610918

VERREAU (Gabriel) — A Ste-Foy, le 21 juillet 1980, à l'âge de 53 ans, est décédé M. Gabriel Verreault, époux de dame Lucille Donati. Il demeurait au 880 Grand-Jean, Ste-Foy. Selon ses dernières volontés, il ne sera pas exposé et a été confié à la maison Lépine-Cloutier Ltée pour crémation. Un service sera chanté mercredi, le 23 juillet, à 14h, en l'église St-Benoît-Abbé. La famille recevra les marques de sympathie 30 minutes avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Christian, Martin, Marie-Josée et Paule; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. Lucien Letellier, M. et Mme Roland Paquet (Madeleine

Québec, mardi 22 juillet 1980  
 84e année, no 174 38 pages 3 cahiers

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60  
 Îles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢

## Vers Baie-Comeau, Rimouski, Matane et Mont-Joli Surcharge, fissure ou porte ouverte, l'avion décollait

par Donald CHARETTE  
 (PC) — Une porte d'avion qui ne ferme pas et que l'on attache avec des ceintures, des sièges sans ceinture de sécurité, un avion qui décolle avec une surcharge de 6,000 livres, des fiches d'entraînement de pilotes truquées, des trous dans le plafond d'un appareil, des vols sans autorisation et, parfois, sans personnel de bord... des scènes d'un vieux film sur l'aviation? non pas, mais des faits constatés récemment chez la compagnie Golfair de Baie-Comeau.

La commission d'enquête sur la sécurité aérienne qui poursuit actuellement ses travaux à Québec a démontré en effet que ce transporteur a opéré durant plusieurs années en violant systématiquement les règlements qui régissent l'espace aérien.  
 Soulignons immédiatement que Golfair n'existe plus puisqu'elle a été achetée en mars dernier par Air Gava, de Schefferville. Cette entreprise opérait trois DC-3 et trois Islanders et faisait la navette entre

Baie-Comeau, Rimouski, Matane et Mont-Joli.  
 La commission, présidée par le juge Charles Dubin, de la Cour d'appel de l'Ontario, avait demandé à un pilote de Québecair, M. Pierre Ménard, d'enquêter sur différents transporteurs au Québec. Ce dernier s'est penché notamment sur le cas de Golfair.  
 Son rapport qui contient 151 pages fort accablantes a été déposé hier devant la commission.  
 M. Ménard a tout d'abord souligné

qu'il y a cinq inspecteurs au Québec pour 175 compagnies aériennes.  
 Arrivé sur place, M. Ménard demande de prendre connaissance des fiches d'entraînement des pilotes qui, apparemment n'existaient pas. On lui en donne quand même mais l'analyse démontre qu'il s'agit de fausses déclarations rédigées à toute vitesse.  
 Des entrevues avec des contrôleurs de Baie-Comeau établissent qu'il n'y a pas d'entraînement fourni aux pilotes et que ceux-ci ne suivent pas,

à 80 pour 100, les instructions données.  
**Une porte qui s'ouvre**  
 Le dossier de M. Ménard comprend plusieurs plaintes rédigées par des usagers, dont celle-ci qui remonte au 2 octobre 1978, et qui implique un DC-3 de Golfair avec 28 passagers en partance de Mont-Joli.  
 Ce rapport d'incident est assez révélateur: "au décollage, la porte de l'appareil s'ouvre, retour à l'aéroport. On ferme la porte. Nouveau

départ. La porte ouvre une deuxième fois. Retour à l'aéroport. Des passagers veulent débarquer parce qu'ils ont peur. Le capitaine ne veut pas, les convains de rester à bord." On va nous arranger ça". Veut attacher la porte avec des ceintures après le siège d'un passager qui refuse. On attache la porte après le plancher. Départ pour le lac Sainte-Anne à 130 milles au nord".  
 Un autre client se plaint qu'il a été gelé jusqu'aux os au cours d'un vol  
 (Suite à la page A2, 1re col.)

**mardi**  
**Comaneci brille à Moscou**

La "fée de Montréal", Nadia Comaneci, a démontré hier qu'elle était prête à assurer sa propre succession à Moscou en obtenant un pointage parfait (10) sur la poutre, le premier décerné depuis quatre ans au plus haut niveau. L'autre exploit de la journée revient à l'Allemande de l'Est Barbara Krause qui, pour la deuxième fois en deux jours, a abaissé le record du monde du 100 m libre féminin pour le porter à 54.79.  
 page B-2

**Conscription aux E.-U.**

Il ne sera plus possible aux jeunes Américains qui veulent fuir la conscription, en vue de laquelle un recensement a été mis en marche hier aux États-Unis, de trouver refuge au Canada.  
 page C-15

**La canicule: 1,200 morts**

La vague de chaleur qui a fait maintenant près de 1,200 morts dans les États du Sud des États-Unis s'étend depuis quelques jours au nord-est du pays.  
 page A-3

**Old Orchard se calme**

Le calme était revenu hier à Old Orchard après avoir connu, pour une deuxième fin de semaine consécutive, des batailles rangées entre policiers et des groupes de jeunes.  
 page A-3

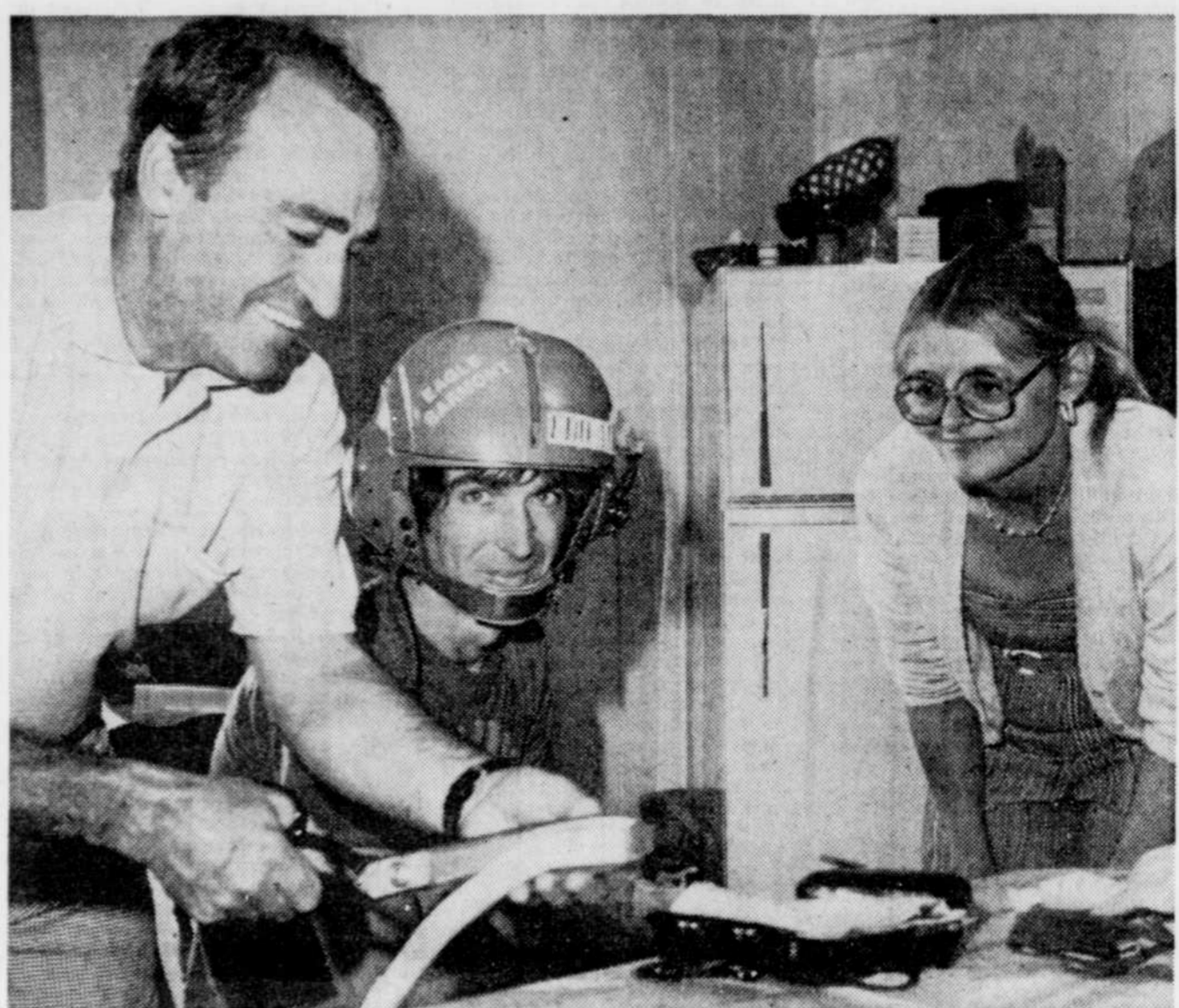
**Les vaches s'enrhument**

BERNE (AP) — L'été est si pourri en Suisse que dans la montagne, même les vaches ont attrapé des rhumes, a annoncé l'agence de presse suisse.  
 De la mi-juin à la mi-juillet il n'y a eu que 50 heures de soleil, ce qui constitue le pire été en un siècle. Ordinairement, l'ensoleillement atteint 200 heures.  
 En outre, la température était de 3,5 degrés au-dessous de la normale et la pluie de 50 pour 100 supérieure à la normale.

**sommaire**

- Annonces classées C-2 à C-13
- Arts et spectacles B-6 et B-7
- Bandes dessinées C-14
- Bridge C-3
- Carrières et professions B-8
- Décès C-15
- Economie-finances A-10 à A-13
- Feuilleton C-4
- Horoscope C-13
- Information régionale A-4 et A-5
- Mot mystère C-3
- Mots croisés C-12
- Où aller à Québec B-7
- Page documentaire A-7
- Patron C-13
- Sport B-1 à B-4
- Télévision C-15 et B-6

**météo**  
 Nuageux avec éclaircies et quelques averses. Brume en matinée. Maximum de 16 à 25. Demain: dégagement.  
 détails, page C-2



Jean Ouellet de Cap-Saint-Ignace a transformé sa cuisine en atelier pour réparer, sous le regard intéressé de sa femme Diane, le casque protecteur de Eagle Sarmont, ce Californien qui veut relier New York et Paris avec son deltaplane.

## Le deltaplane cloué au sol par la GRC

par Réal LABERGE et Michel CORBEIL  
 Eagle Sarmont, le Californien qui s'est mis en tête de relier New York à Paris en deltaplane, devait attendre au moins jusqu'à midi, aujourd'hui, pour savoir si les autorités canadiennes lui permettront de poursuivre son périple.

Hier, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a interrompu le vol du deltaplane "Spirit of California", au terme de l'étape qui l'a mené de Montmagny à Baie-Comeau. Le Californien, âgé de 28 ans, a été reçu à son arrivée à l'aéroport local, vers

19h30, par des membres de la GRC désireux de s'assurer que Sarmont possède un certificat de navigabilité.

Sarmont a indiqué que son appareil était cloué au sol au moins jusqu'à midi, aujourd'hui. Le ministre fédéral des Transports qui devait décider du sort de l'équipée du jeune Américain, statuera si l'appareil volant est considéré comme un avion ou comme un deltaplane: le "Spirit of California" est mû par un moteur de motojeune pour faire face aux vents contraires.

Le "Spirit" n'aurait pas les immatriculations nécessaires pour voler

comme avion dans l'espace aérien canadien. Le problème ne se poserait pas s'il est considéré comme deltaplane.

Sarmont devait se rendre à Sept-Îles, hier. Cependant, cette quatrième étape a débuté tard, hier après-midi, et la noirceur a forcé le pilote à s'arrêter 100 milles avant son objectif, Sept-Îles.

Ce n'est qu'à 13h seulement, avec quatre heures de retard sur son

(Suite à la page A2, 3e col.)

autre nouvelle à la page A-3

## Queen fait le récit de sa détention en Iran

WASHINGTON (d'après AFP, AP, UPI et NYTNS) — Richard Queen, l'otage américain atteint de sclérose en plaques qui a été récemment libéré par l'Iran, s'est déclaré convaincu hier que l'assaut de l'ambassade américaine à Téhéran le 4 novembre dernier avait été spontané.  
 "Je ne pense pas que cela ait été planifié par le gouvernement iranien", a-t-il dit dans une conférence de presse tenue au département d'État. M. Queen a décrit ses geôliers comme de "parfaits musulmans", selon toute apparence d'authentiques étudiants, qui étaient "très anticommunistes".  
 M. Queen (28 ans) était vice-consul au moment de la prise d'otages de Téhéran. Il a été libéré le 11 juillet, en raison de son état de santé, sur l'ordre de

l'ayatollah Khomeiny. Cinquante-deux otages américains sont encore entre les mains de militants islamiques.

Reflétant ses larmes, M. Queen est retourné hier au département d'État où il a reçu un accueil tumultueux.

Des milliers de fonctionnaires s'étaient massés dans un couloir pour l'accueillir. Il a reçu l'accolade de deux secrétaires qui avaient été libérées en novembre dernier.

"C'est un premier pas avant la libération des 52 autres", a déclaré le secrétaire d'État, M. Edmund Muskie.

Richard Queen a déclaré qu'il avait appris le français pendant ses huit mois de captivité et qu'il avait joué au poker avec un codétenu. Il a également pu lire des centaines de livres de la bibliothèque de l'ambassade américaine.

"Nos gardiens ne se souciaient pas de ce que nous faisons tant que nous ne cherchions pas à nous évader."

Queen a décrit ses geôliers comme très différents de caractère et de comportement. Certains étaient "très bien" et d'autres "des fils de chienne", a-t-il dit.

Queen a précisé que ses ravisseurs n'avaient jamais essayé de le dresser contre les États-Unis. "Il n'y a pas eu de lavage de cerveau", a-t-il souligné.

Le diplomate a déclaré qu'il avait perdu le contact avec la plupart des 52 autres otages américains, mais il s'est dit convaincu qu'ils sortiraient de cette épreuve.

Richard Queen n'a manifesté aucune hostilité envers ses gardiens. Ceux-ci auraient été convaincus assez rapidement qu'il ne se livrait à aucune activité d'espionnage.

M. Queen a indiqué que sa situation n'avait pas changé après  
 (Suite à la page A2, 5e col.)

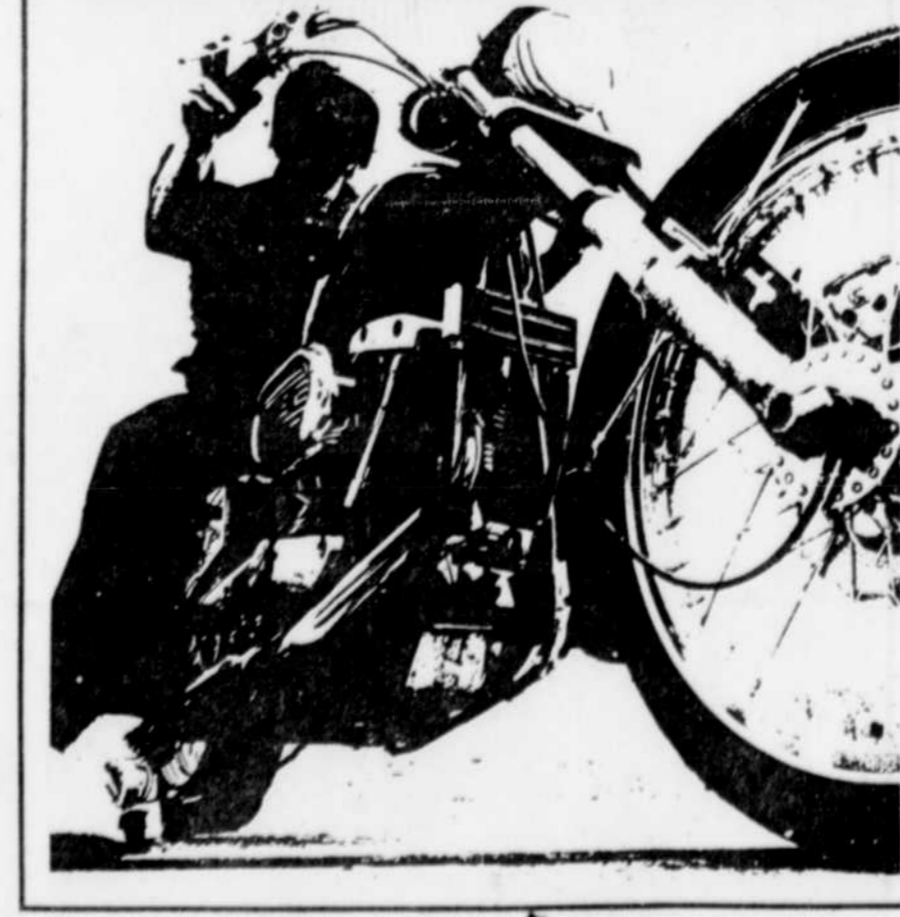


Richard QUEEN

## Chaque homme est assis sur dix tonnes d'explosifs

par Claude TESSIER  
 envoyé spécial du Soleil  
 TORONTO — Les années 80 seront des années de malaise ont prédit hier les penseurs de l'avenir réunis en conférence mondiale sur le futur à Toronto. Ce seront aussi des années d'incertitude, ce qui n'est pas sans compliquer l'analyse prospective.  
 Pour les uns, cela pourra aller jusqu'à l'holocauste nucléaire; pour d'autres plus optimistes, l'espoir repose sur les générations montantes. C'est le cas pour M. Bertrand de Jovenel, qui incidemment sera à Québec jeudi pour le lancement de ses mémoires. Le père de la prospective moderne croit en la revitalisation par les jeunes de l'Occident devenus à son avis "pâteux".  
 Pour Aurelio Peccel, inspirateur et cofondateur du Club de Rome, c'est de la folie de croire que la  
 (Suite à la page A2, 1re col.)  
 autres informations à la page A-3

## Le "motard noir" hante la police de Beauport



par Michel TRUCHON  
 Un mystérieux motocycliste tout de noir vêtu semble déterminé à défier les policiers de Beauport et est parvenu à échapper aux voitures lancées à ses trousses lors de deux impressionnantes chasses à l'homme, samedi et hier.  
 La police de Beauport n'aime pas du tout cela. "C'est un véritable danger public et nous allons tout faire pour lui mettre la main au collet", a dit hier après-midi le lieutenant Georges-H. Flammand, quelques minutes après que le motard ait encore une fois réussi à échapper à ses hommes.  
 Le "motard noir", d'expliquer M. Flammand, s'amuse à inviter les policiers à le rattraper. Ainsi, vers 13h hier, il a lentement dépassé une voiture de patrouille et a fait vrombir son moteur pour ensuite se lancer à toute allure.  
 Inutile de préciser que les agents se sont immédiatement lancés à ses trousses, demandant de l'aide alors que la moto réussissait à prendre de la distance grâce à sa facilité de se faufiler dans les petites rues.  
 120 kmh  
 A certains moments, sur le boulevard des Chutes et sur l'avenue  
 (Suite à la page A2, 3e col.)

## Samson prépare son saut chez les libéraux

MONTREAL (PC) — Selon le quotidien Le Devoir, le député indépendant de Rouyn-Noranda à l'Assemblée nationale, M. Camil Samson, va tenter d'obtenir en septembre l'investiture libérale en vue des prochaines élections au Québec, dans la future circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue. Il devrait avoir comme adversaire M. Pierre Fleury, médecin.  
 La nouvelle circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue recouvre en gros l'ancienne circonscription de Rouyn-Noranda, détenue actuellement par M. Samson, augmenté du Témiscamingue, qui faisait à ce jour partie de Pontiac-Témiscamingue.  
 Le Dr Fleury présidait l'association libérale fédérale du Témiscamingue, où il était durant les deux dernières élections fédérales organisateur en chef.  
 Il a contribué à faire élire deux fois, dans ce vieux fief de feu Réal Caouette, ex-chef du Crédit social, M. Henri Toussaint député libéral.  
 M. Fleury a confirmé sa candidature  
 (Suite à la page A2, 3e col.)

## Surcharge, fissure...

(Suite de la première page)

car l'air pénétrait par trois trous dans le plafond.

Et le témoignage se poursuit. Une étude attentive des livres de bord démontre qu'on surcharge constamment les appareils. Le cas le plus flagrant: 6,107 livres de trop sur un DC-3.

De plus, les avions décollent toujours à vue même quand les conditions météorologiques exigent le vol aux instruments.

L'inspecteur note qu'en novembre 1978, un avion de Golfair avec 28 passagers a quitté Baie-Comeau pour Matane sans avoir rempli un plan de vol, ce qui est complètement illégal.

M. Ménard a souligné hier devant la commission que les livres de bord mentionnent souvent que l'avion est rempli à pleine capacité mais il n'y a personne d'inscrit sur la liste des passagers.

Il arrive fréquemment de plus qu'il n'y ait aucun agent de bord sur un vol car c'est la femme du chef-pilote qui occupe cette fonction, à temps partiel.

### Paroles en l'air

Un responsable de la sécurité aérienne pour le Québec est venu expliquer hier devant une commission d'enquête que la plupart des transporteurs aériens se préoccupent

d'avantage de faire des profits que de la sécurité de leurs passagers.

M. André Paulin, qui est surintendant régional des enquêtes sur la sécurité aérienne pour Transports Canada, a affirmé hier au cours de son témoignage que la sécurité à bord des avions résulte toujours d'un compromis car les compagnies désirent surtout faire de l'argent.

"Ce sont des paroles en l'air lorsqu'elles affirment se préoccuper d'abord de la sécurité. Les compagnies ne veulent pas admettre qu'elles font continuellement des compromis pour éviter, par exemple, d'annuler un vol. Un accident ça ne coûte rien, tout est couvert par l'assurance, tandis qu'un vol annulé ça coûte quelque chose" a déclaré M. Paulin devant la commission d'enquête sur la sécurité aérienne.

Le témoin devait ajouter que ces transporteurs exercent des pressions considérables sur les ingénieurs et les pilotes afin que tous les vols soient maintenus.

Dans le mémoire qu'il a remis hier, le fonctionnaire fédéral souligne également "que nos efforts nous semblent brimés par des priorités arbitraires, des restrictions budgétaires et même des attitudes incompréhensibles d'insouciance de la part des responsables de Transports Canada, des compagnies aériennes et des pilotes".

## Chaque homme...

(Suite de la première page)

sécurité est acquise quand l'armement atteint des niveaux démentiels. Si on échappe à l'holocauste nucléaire, il y a la bombe démographique. Il y a 4,5 milliards d'âmes présentement sur la terre. Il y en aura deux milliards de plus d'ici la fin du siècle. La situation risque d'être désespérée car il n'y aura pas assez de ressources surtout quand on pense qu'un quart de la population du globe vit sous le seuil de la pauvreté.

Peccei affirme que chaque homme est assis présentement sur dix tonnes d'explosifs entre les mains des militaires et que 40 pour 100 des scientifiques ont des activités reliées à celles des militaires alors qu'ils devraient s'attacher à de la production de technologie pour un monde meilleur. Les océans, les forêts, les champs sont soumis à de grands stress qui ne pourront pas être surmontés sans un contrôle démographique. La façon de s'en sortir est une approche régionale pour un nouvel ordre international.

L'urbaniste indien Rashmi Mayur, une des voix les plus applaudies à l'assemblée générale qui tentait hier de saisir une vue globale des années 80, a prédit qu'il y aura des crises dans le Tiers-Monde. L'urbaniste de Bombay a prévenu qu'il y aura une explosion sans précédent d'énergie humaine dans les villes montantes du Tiers-Monde, en Asie, en Afrique et en Amérique du Sud. Les gens demandent des biens, des services, en pensant trouver en ville ce qui leur manquait dans leurs villages. Une tragédie se prépare si les efforts ne sont pas faits pour leur assurer que cela se fera avec humanité.

Si la futurologie est pour devenir une science qui a un sens, a dit

Mayur, elle doit initier une renaissance de l'esprit de l'homme en harmonie avec lui-même, avec toutes les autres sociétés et leurs diversités et avec l'environnement.

Hermann Kahn, président du Hudson Institute de New York, reconnaît qu'il y aura des malaises d'ici l'an 2000 tant dans le monde capitaliste que dans le monde communiste, mais il est confiant malgré tout dans l'avenir. Nous achevons, dit-il, une transition de superindustrialisation pour nous acheminer vers le post-industriel. De nouvelles valeurs et de nouvelles attitudes vont faire jour envers la famille et la société. La technologie, pour surmonter les difficultés présentes, est en préparation, estime Kahn. Il a prédit que la croissance des pays riches va se situer à trois pour 100 et celle des pays moyennement riches va croître de cinq à six pour 100.

Peccei et Kahn ne voient donc pas le futur du même oeil.

Mme Hazel Henderson est une jeune Américaine qui pratique l'art de la prospective de façon indépendante alors que beaucoup de penseurs de l'avenir sont rattachés à des instituts. Cette jeune Américaine a dit que l'alternative en nos mots, c'est de bâtir un nouvel ordre mondial basé sur le respect des valeurs humaines et non plus sur des impératifs économiques. Elle a utilisé les mots coopération planétaire, justice, égalité, équilibre, réciprocité, redesign des institutions et des moyens de production, unité dans la diversité, humilité, ouverture. Bref, elle demande un retour aux valeurs fondamentales de l'homme. Elle préconise une troisième voie que le troisième monde pourrait partager avec le premier.

## Le deltaplane...

(Suite de la première page)

horaire, que le Californien Eagle Sarmont a pu s'envoler hier de l'aéroport de Montmagny sur son deltaplane.

Le retard survenu à Montmagny, où Sarmont avait atterri la veille à 21h venant du Vermont, a été occasionné par le bris et la réparation d'une tige de fer retenant le tuyau d'échappement au moteur de moto-neige reconditionné de l'appareil.

La plaque métallique située près de l'hélice, à l'arrière, avait cédé sous l'action de la vibration. "Avec la pièce de rechange en acier inoxydable que je viens de fabriquer, il n'y a

plus de danger que ça cède de nouveau", a confié au SOLEIL M. Léonard Marois, de Montmagny.

C'est en toute hâte que le pilote du deltaplane a dû procéder au remplacement de la pièce métallique. Car on craignait l'arrivée imminente d'agents de la Gendarmerie royale du Canada, en provenance de Québec.

"Ils viennent pour vérifier l'enregistrement de l'appareil, et il n'y en a pas!" a-t-on confié en sourdine à quelques journalistes.

Mais avant que les policiers fédéraux n'atteignent l'aéroport de

## Le "motard noir"...

(Suite de la première page)

nue Royale, les véhicules lancés à la poursuite de la moto noire roulaient à plus de 120 km à l'heure et ne réussissaient même pas à s'en approcher.

Selon le lieutenant Flammand, il vint un moment où une voiture de patrouille, placée en position de barrage sur le boulevard des Chutes, aurait pu l'immobiliser. Mais pour ce faire, il aurait fallu occasionner un accident et les policiers n'ont pas voulu prendre de risque, ne sachant pas qui se cache derrière la visière noire.

"C'est peut-être un adolescent, une femme même..." de dire M. Flammand en précisant qu'en tout cas ce motocycliste est tout un conducteur, un véritable cascadeur, "très habile, mais dangereux".

Tout ce dont les policiers sont certains, c'est qu'il s'agit d'un nouveau venu sur le territoire de Beauport. "Ceux à qui nous avons habituellement affaire, nous les connaissons bien..." d'ajouter le lieutenant de police soulignant que les motards qui ont l'habitude de donner du fil à retordre à ses agents ne se conduisent pas de cette façon.

Selon lui, il s'agit peut-être d'un motocycliste étranger au territoire de Beauport qui vient dans cette ville pour voir un ami ou une amie et qui tente de l'épater.

### "C'était effrayant"

"Il reste que ce "plaqué" qui essaie d'attirer l'attention se moque des feux rouges (il en a brûlé quatre hier midi), des arrêts obligatoires, de la circulation, des piétons en roulant à une vitesse éperante. Une bonne fois, il va se tuer, s'il n'en tue pas d'autres..." dit M. Flammand.

## Samson prépare...

(Suite de la première page)

ture hier, précisant qu'il n'avait pas encore discuté de la chose avec le chef du parti, M. Claude Ryan.

Le Dr Fleury fut l'un des artisans de la victoire du Non dans sa circonscription, au référendum du 20 mai.

Interrogé, M. Samson n'a pas voulu dire carrément qu'il passait au PLQ bien qu'il l'ait laissé entendre depuis quelques semaines. Il est catégorique pour dire qu'il se représentera au prochain scrutin dans sa

circonscription de Rouyn-Noranda-Témiscamingue, contrairement aux rumeurs qui avaient circulé durant la campagne référendaire et voulant qu'il serait candidat (libéral) dans la région de Québec.

M. Samson affirme que l'objectif premier des forces de l'opposition doit être de "battre le Parti québécois" et que, pour ce faire, c'est peine perdue si l'opposition reste divisée: "Il se reproduira, dit-il, ce qu'on a vu en novembre 1976".

Montmagny, dont la route d'accès de près d'un quart de mille était pratiquement obstruée par les voitures de centaines de curieux, Eagle Sarmont avait réussi à prendre son envol pour une quatrième étape qui devait le conduire à Sept-Îles.

### Équilibre et jeu de pieds

Ce projet de parcours d'environ 320 milles (530 kilomètres) représentait le maximum des 10 heures de vol que permettent six réservoirs de plastique de deux gallons installés de chaque côté d'une cuvette servant de siège au pilote. Le deltaplane totalisant 150 livres et d'une envergure de 34 pieds est pourvu d'un moteur à deux temps utilisant de l'essence ordinaire mélangée d'huile.

Rien ne protège le pilote, "qui doit s'habiller en conséquence pour braver le vent et les intempéries".

Quant à l'appareil, il obéit à l'équilibre et au transfert de poids du conducteur pour les virages, ainsi qu'à un jeu de pieds pour prendre ou perdre de l'altitude.

Une fois à Sept-Îles, a précisé Claudine Chuinard une amie d'ascendance française du pilote californien et formant l'équipe terrestre avec Dennis Curasi, mécanicien du fabricant de deltaplanes "Pterodactyl Ltd", de Watsonville, Californie, Eagle Sarmont et son "The Spirit of California" doivent se rendre à Schefferville, puis à Fort-Chimo, au sud de la baie d'Ungava.

Quittant alors le Québec, l'expédition aérienne se poursuivra vers l'île Résolution, puis fera de nouvelles étapes à Frobisher Bay et Cap Dyer, sur l'île de Baffin, dans le Grand Nord canadien.

Le deltaplane s'engagera ensuite au-dessus du détroit de Davis vers Holsteinborg ou Sukkertopper, tout dépendant du temps et des autres incidents du voyage. L'appareil peut

voler sous la pluie, mais il est par contre très sujet aux turbulences atmosphériques. "C'est d'ailleurs justement en fonction des vents dominants d'ouest en est que nous avons tracé l'itinéraire", a insisté Claudine Chuinard.

Du Groenland, le périple se continuera vers l'Islande, puis les îles Féroé, dont la distance d'environ 300 milles constituera la plus grande traversée maritime pour un deltaplane.

Eagle Sarmont dirigera ensuite son appareil vers les îles Shetland, l'Écosse, l'Angleterre et la France.

Et c'est là, à Paris, que l'expédition va décider si le voyage du deltaplane doit se continuer "tout autour du monde", a-t-elle également confié au SOLEIL.

C'est ce qu'on avait d'abord projeté, en février dernier, quand l'idée est venue à Eagle Sarmont et à ses amis de Californie de se lancer dans cette aventure, la première du genre que tente le pilote de "The Spirit of California", bien qu'il pratique le sport du deltaplane acrobatique ou motorisé depuis huit ans.

Pour entreprendre le périple en cours, Eagle Sarmont a pratiquement vendu tout ce qu'il possédait. Et toutes les dépenses du voyage sont financées par le groupe des trois membres de l'expédition, qui ont bénéficié de dons de leurs amis et d'aide de certaines compagnies américaines fabriquant de deltaplanes ou fournisseurs de matériaux connexes.

Eagle est un ingénieur qui s'est spécialisé dans l'utilisation du graphite pour diminuer le poids et renforcer des tubes légers destinés à l'industrie du deltaplane. Personnellement, il a construit trois de ces appareils et en a modifié trois autres, avant de réaliser le "Spirit of California", dont le coût revient à quelque \$6,000.

## Queen fait...

(Suite de la première page)

l'échec du raid américain tenté le 25 avril pour libérer les otages, et qu'il n'avait eu connaissance de ce raid que deux heures avant de quitter l'Iran.

M. Queen a raconté que durant les trois premiers mois environ, les otages étaient rassemblés dans une cave obscure surnommée par eux "l'hôtel des champignons". Au début, il leur était interdit de s'adresser la parole. "C'était vraiment lugubre" et "dans une situation comme celle-là, l'imagination vous joue des tours horribles, a-t-il dit.

M. Queen a ensuite été transféré dans une chambre aux fenêtres occultées qu'il partageait avec deux autres otages.

M. Queen a encore déclaré qu'il découvrait seulement maintenant l'ampleur du mouvement de solidarité de la population des États-Unis en faveur des otages. Il a ajouté qu'il avait "comme un sentiment de culpabilité" d'avoir été libéré, alors que 52 otages sont encore détenus en Iran.

Il a précisé que les autres otages qu'il avait rencontrés, résistent bien à la détention.

Toutefois, compte tenu de l'isolement dans lequel il était confiné, il lui était difficile d'avoir des nouvelles des autres Américains. Ce n'est que peu avant sa libéra-

tion qu'il a été informé par des coupures de presse de la tentative manquée d'un commando américain pour libérer les otages.

Il a précisé qu'il avait été fait prisonnier parce qu'il ne s'était pas enfui assez vite lors de l'occupation de l'ambassade et en cherchant à s'en aller il avait pris un mauvais chemin.

### LA QUOTIDIENNE

4-1-9

Tirage de lundi

Informations: 643-8990

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30  
Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS REDACTION

647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206.

## Évadez-vous du quotidien.



## Offrez-vous une Escapade à Ottawa.

Une Escapade à Ottawa, c'est l'occasion idéale d'aller voir cette capitale de près. Ottawa, c'est d'abord un hymne à la beauté, aux arts et à la culture. Ses nombreux musées nationaux en témoignent. Ottawa, c'est aussi une ville chaleureuse qui a su conserver ce calme qui est si bien symbolisé par le superbe canal Rideau. Ottawa, c'est également une ville où il n'est pas rare de rencontrer des visages célèbres.

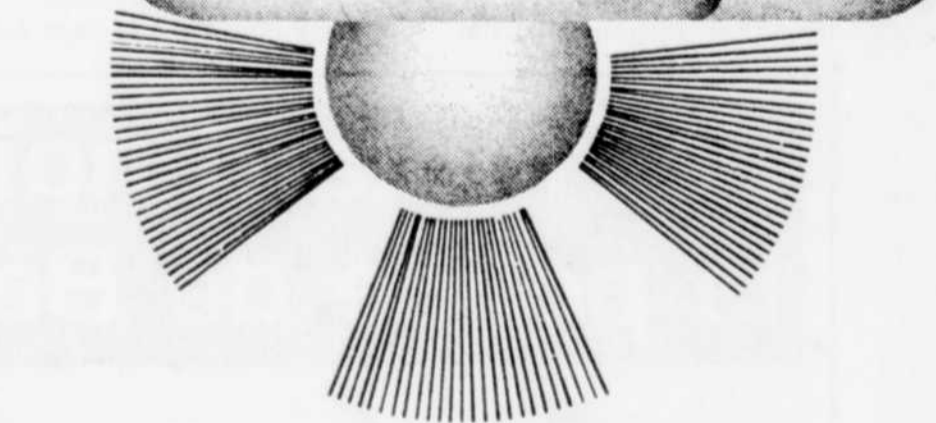
Le forfait Escapade à Ottawa est offert en semaine et durant le week-end. Il comprend l'aller-retour Québec (Sainte-Foy)/Ottawa en voiture coach, l'hébergement au Château Laurier, au Lord Elgin ou au Inn of the Provinces et une visite guidée de la ville. Le tout à un prix fort abordable. Par exemple, il n'en coûte que \$76.00 par personne, pour un forfait avec séjour de deux nuits à l'hôtel Elgin, à raison de deux adultes par chambre.

Pour renseignements et réservations, adressez-vous à un agent de voyages ou au bureau des ventes VIA au 692-3940. Détenteur d'un permis du Québec.

## TRAITEZ-VOUS BIEN, PRENEZ LE TRAIN.



## des nuages pour nous, du beau temps pour vous.



Les concessionnaires de voitures américaines ont connu des difficultés au cours des derniers mois, il est inutile de le cacher, le fait est notoire. La hausse du taux d'intérêt et le climat économique peu favorable ont incité beaucoup de gens à remettre à plus tard l'achat d'une voiture.

Automobiles Laurentide a la franchise d'admettre que le temps où le prix des voitures était à prendre ou à laisser est bel et bien révolu.

Malgré le retour à la normale des taux d'intérêt, Automobiles Laurentide doit consentir des rabais importants pour réussir à maintenir le niveau de ses ventes. Le client est donc devenu maître de la transaction et peut marchander nos voitures jusqu'à des limites que nous n'aurions jamais envisagées hier encore.

Le but de cet énoncé est de vous convaincre de prendre avantage de la situation présente pour venir discuter chez nous du prix de la Ford que vous convoitez. Jamais encore vous n'avez eu si beau jeu, ni si beau choix.



## LAURENTIDE

Automobiles Laurentide Inc.

Boul. de la Capitale (sorties Pierre-Bertrand)

687-5640.

...le gros concessionnaire qui fait de grosses concessions.

# Old Orchard: la chaleur ramène le calme

OLD ORCHARD BEACH (d'après UPI) — Le temps a continué d'être chaud et lourd, hier, mais les esprits étaient plus calmes, la petite ville d'Old Orchard Beach n'a pas connu les bagarres rangées qui ont déjà perturbé à deux reprises sa vie généralement paisible depuis le début de l'été.

"Je suppose qu'il fait trop chaud pour se battre", a déclaré le chef de police adjoint Paul A. Tibbetts.

Il y a eu 57 arrestations en fin de semaine, dont 37 vendredi soir, quand les policiers de quatre municipalités ont mis trois heures à venir à bout d'émeutiers qui lançaient des pierres et des bouteilles. Quelques-uns de ceux-ci étaient munis de

grossiers boucliers, d'autres de longs bâtons.

Sept policiers ont subi des blessures.

Tibbetts a signalé qu'il semblait y avoir bien peu de liens entre les émeutes et le grand nombre habituel de Canadiens français dans la ville.

"Il s'agit surtout de garnements d'ici, même si nous avons arrêté un type du Canada et un autre du New Jersey, a-t-il dit. Les troubles-fête étaient simplement sous l'effet de l'alcool et de stupéfiants.

"Nous avons déjà eu des émeutes mêlées avec plusieurs d'entre eux auparavant", d'ajouter Tibbetts.

"Les fauteurs de troubles sont des jeunes gens de la région, a

commenté une policière de la municipalité, Mme Gloria Sanborn. Nous n'avons jamais de problèmes avec les Canadiens.

"Nous n'en n'avons pas eu, cette année, non plus. Nous ne devrions plus avoir de problèmes avec les responsables puisque nous avons fermé le secteur où ils se réunissaient."

Pour Old Orchard Beach, c'était le deuxième week-end orageux de l'été. Une émeute survenue le 5 juillet avait pris fin avec l'arrestation de plus d'une douzaine de personnes et des blessures à plusieurs policiers.

Pour les rares Québécois qui n'y ont jamais été, Old Orchard Beach est une petite ville où les hôtels sont

groupés le long de la plage au sable blanc comme des hot dogs dans un "cuisiner" à vapeur.

Derrière les hôtels, les rues regorgent de boutiques de breloques, de bars et de restaurants de fruits de mer. Il y a aussi un parc d'amusements tout près.

Il a fait chaud à Old Orchard Beach, en fin de semaine. Trop chaud pour certains.

Avec des températures de 95 degrés Fahrenheit et une humidité élevée, les tempéraments se sont échauffés.

La violence a éclaté vendredi, vers 10h30, quand la police a arrêté un homme sur la promenade. Plusieurs douzaines de jeunes gens se

sont rassemblés et ils ont commencé à rire des agents, les mettant au défi de faire des arrestations, selon la version policière.

Des bouteilles et des pierres n'ont pas tardé à être lancées. Plus de 100 policiers ont dû intervenir pour ramener l'ordre. Ils ont eu recours dans la mêlée à des chiens et à plus de 30 cannettes de gaz lacrymogènes.

Il n'y a pas eu de scènes de violence du genre samedi, mais 17 personnes ont quand même été arrêtées.

Des touristes interrogés par l'agence UPI n'ont pas paru inquiets.

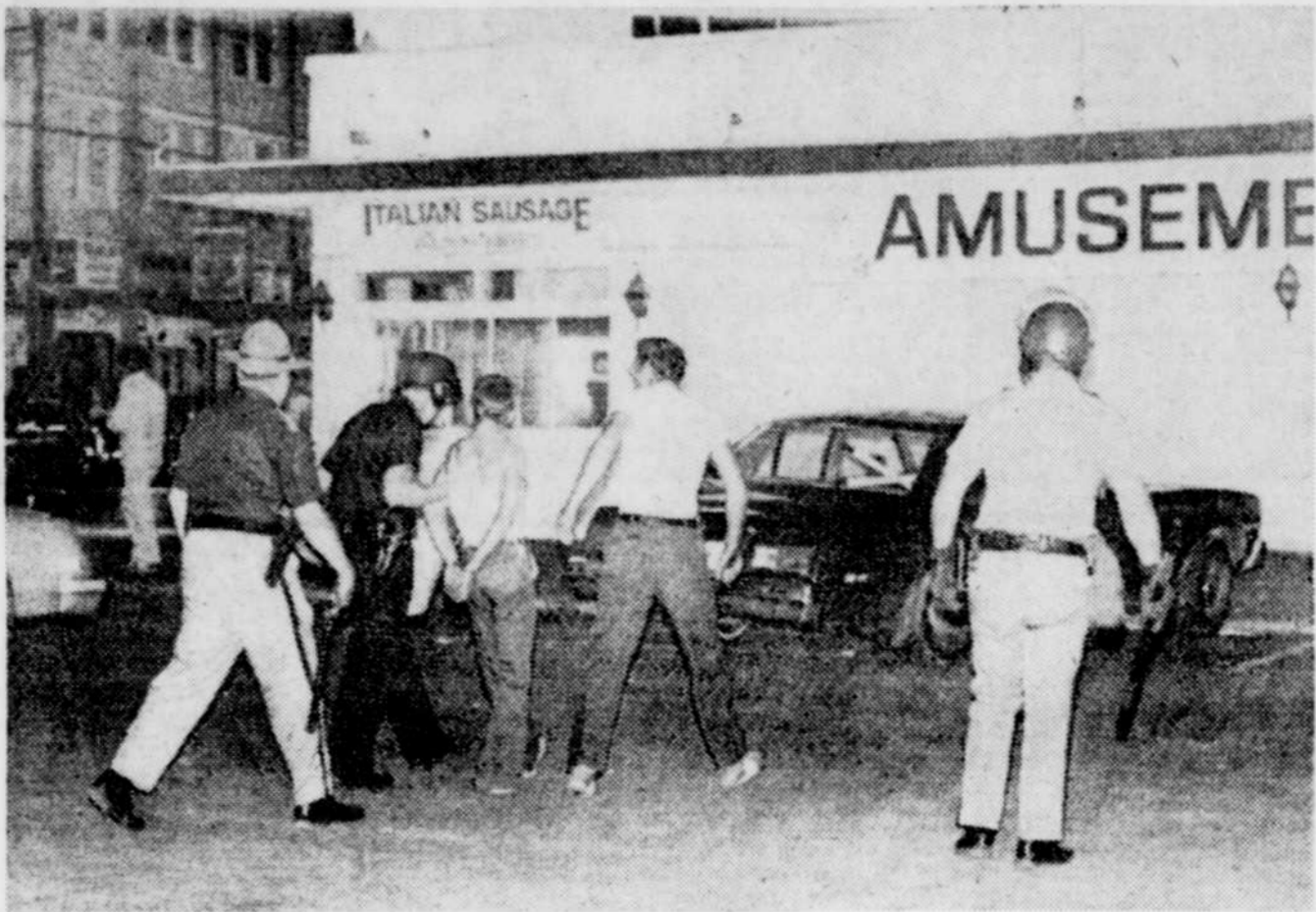
"Oh, ça me fait rien à condition de ne pas être blessée", a déclaré

Yvonne LeClaire, 22 ans, du Québec.

Les hommes d'affaires de la ville préfèrent éviter le sujet.

George E. Ouellette, directeur de la Chambre de commerce locale, a dit que, si samedi soir était une indication de la façon que les futurs problèmes seraient réglés, les commerçants seraient satisfaits.

"Les policiers locaux devraient être félicités pour hier soir", a-t-il renchéri. Vous auriez probablement pu tirer un coup de canon sur la promenade et n'atteindre personne. Les agents ont vu à ce que les gens circulent et il n'y avait personne sur la promenade.



Des bagarres ont éclaté à Old Orchard Beach, en fin de semaine, et huit policiers ont été blessés en voulant rétablir l'ordre. On assiste ici à l'arrestation de l'un des manifestants qui lançaient des bouteilles et des cailloux.

# Eagle se souviendra de l'accueil de Montmagny

par Réal LABERGE

CAP-SAINT-IGNACE — Ils ont couché dans la grange, voulant que Claudine réalise un rêve caressé depuis sa jeunesse: celui de dormir dans le foin, près des animaux de ferme.

"C'est formidable ce qu'on nous a servi à manger ici!"

Aussi grâce à l'ingéniosité de ses hôtes, le pilote de "The Spirit of California" ne souffrira plus du vet et des insectes s'introduisant sous la visière de son casque protecteur.

Telle est l'ambiance d'hospitalité et d'accueil chaleureux que Eagle Sarmont et les deux membres de son équipe terrestre, Claudine Chouinard et Dennis Curasi, ont trouvée hier et dimanche soir à Cap-Saint-Ignace, tout près de l'aéroport de Montmagny Air Service, chez Jean et Diane Ouellette.

Ce sont des Albertains, qui ont acheté l'année dernière une vaste maison centenaire, "avec cette magnifique vue sur le Saint-Laurent, pour prendre une retraite tranquille".

Il est chef-cuisinier, originaire du Québec. Elle est nutritionniste, diplômée en sciences alimentaires, et ne sait que quelques mots de français. Ils ont l'intention d'élever des lapins, et se sont lancés dans l'expérimentation de la confection de repas congelés, à base de cette viande.

Ce qui a été particulièrement goûté par le pilote de "Spirit of California", qui doit s'alimenter de nourriture déshydratée, séchée ou gelée, comme celle des astronautes, pour ne pas alourdir indûment son deltaplane.

que j'ai fait de la voile en haute mer", a précisé l'hôte des membres de l'équipe du "Spirit of California". Et cela malgré la visite de parents d'Alberta, la famille Smith qui venait d'arriver quelques jours plus tôt. Les fils des visiteurs, Peter et Antony, ont fait hier l'envie des jeunes de Montmagny accourus par centaines avec leurs parents à l'aéroport. Ils ont eu droit de s'asseoir pour un moment de rêve dans le siège du pilote, et au volant du deltaplane.

d'air froid. Des soins appropriés ont été dispensés par l'hôtesse des voyageurs américains.

**Gestes de gratuité**

Les membres de l'équipe du deltaplane en route vers Paris, via le Nord québécois et canadien, depuis New York, ont bénéficié à Montmagny d'autres gestes de gratuité et d'accueil enthousiaste.

A l'aéroport local, Gilles Couillard leur a fourni sans aucune réclamation péuniaire l'abri du deltaplane pour la nuit, dans son garage d'entretien des avions.

Pour le remplacement d'une pièce défectueuse de l'appareil, Léonard Marois a travaillé pendant tout l'avant-midi en ne réclamant des voyageurs américains qu'une carte postale autographiée, à leur arrivée à Paris.

D'autres personnes ont fait diverses commissions et rendu d'autres services nécessaires à la poursuite du périple du "Spirit of California", en retournant les offres de dédommagement avec un sourire de bienvenue.

# La canicule atteint le nord-est des Etats-Unis: 1,200 morts à déplorer

WASHINGTON (AFP) — La vague de chaleur qui a fait maintenant près de 1.200 morts dans les 20 Etats du sud et du midwest, les plus touchés, s'est étendue depuis la fin de la semaine dernière au nord-est du pays.

Des températures avoisinant et même dépassant 40 degrés à l'ombre ne sont plus désormais le lot de Dallas (Texas), Birmingham (Alabama) ou Oklahoma City, New York, Philadelphie, Baltimore (Maryland) et Washington sont à leur tour victimes de la canicule.

Les premières conséquences se font déjà sentir. L'eau se fait rare et les compagnies distributrices d'électricité baissent le voltage du courant.

Pour New York seulement, la consommation d'eau est passée en 72 heures de 8 milliards de litres par jour à 8,8 milliards. Il est interdit d'arroser sa pelouse ou de se servir des bornes à incendie pour se rafraîchir.

Il a fait 38 degrés à l'ombre dimanche à New York, ce qu'on

n'avait jamais vu un 20 juillet de toute l'histoire de la météorologie américaine.

Con Edison, la compagnie d'électricité de l'Etat de New York, a annoncé que la demande, principalement due aux climatiseurs, a atteint un record historique, hier après-midi, avec 8.29 millions de kilowatts. Le précédent record, 8.23 millions de kW, remontait à 1977 peu avant la panne qui avait plongé la ville dans le noir.

Les compagnies desservant le New Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland, le Delaware et la capitale fédérale ont procédé hier matin, à une baisse généralisée du voltage afin de faire face à une demande excessive.

A Baltimore, un pont de l'autoroute reliant la ville à la capitale fédérale a dû être fermé, hier matin, ses poutrelles métalliques s'étant affaissées de 12 cm sous l'effet de la chaleur.

Le Sud a eu la chance, hier, de voir sa température baisser d'une

dizaine de degrés grâce à des averses, parfois violentes, venues du golfe du Mexique. Mais les services météorologiques nationaux sont pessimistes. Le beau temps devrait revenir rapidement sur la région et ramener avec lui de très hautes températures.

L'Etat le plus touché reste le Missouri. Dans sa capitale, Kansas City, on a recensé dimanche 33 décès supplémentaires dus à la canicule, ce qui porte le total à 111. La garde nationale a fait du porte à porte à Saint-Louis — ville également atteinte avec 109 morts — pour distribuer des ventilateurs aux habitants démunis d'air conditionné.

Il y a au moins une catégorie d'Américains qui ne se plaignent pas de la vague de chaleur: les amateurs de vieilles pierres. Grâce à la canicule, les eaux du lac Falcon, sur le Rio Grande, ont tellement baissé que sont apparues les ruines de la vieille ville de Guerrero. Cette cité, fondée en 1750, eut jusqu'à 10.000 habitants, mais fut engloutie en 1954 lorsque le lac fut creé.

## Surgit un engin

De la spacieuse maison toute rénovée, avec salon abondamment ajouré au grenier sous des poutres taillées à la hache, où elle prenait tranquillement un café, Diane Ouellette a soudain aperçu un "engin" qui descendait vers l'aéroport. Elle en informe son époux, et tous deux y accourent au moment où le deltaplane s'amène vers le garage d'entretien des avions de Montmagny Air Service. Claudine Chouinard et Dennis Curasi arrivent en trombe sur les lieux quelques minutes plus tard, alors que le deltaplane a distancé leur voiture pour la première fois, depuis le départ de New York.

Diane et Jean Ouellette se sont vite enthousiasmés pour l'exploit du groupe aventurier. Eux-mêmes sont d'incorrigibles nomades, ayant travaillé ou tenu hôtel et restaurant à Edmonton, Lac Louise et Inuvik, dans le Grand Nord canadien. "On a voulu leur offrir l'accueil que des gens bien sympathiques m'ont apporté alors



Eagle Sarmont, à gauche, s'entretient ici avec Dennis Curasi, l'un des deux membres de son équipe terrestre. Parti de l'Etat de New York, il projette de se rendre en France avec un petit avion de sa fabrication.

## Projet de développement de la prospective au Québec

par Claude TESSIER  
envoyé spécial du Soleil à Toronto

Une vingtaine de Québécois qui assistent pour la plupart à titre individuel et à leurs frais à la conférence sur l'avenir, songent à fonder au Québec une association sur la prospective. Entre deux séances de travail, ils en ont discuté au salon Québec du Royal York de Toronto, hier. C'est là qu'il a été révélé que le gouvernement du Québec avait montré beaucoup d'indifférence envers cette conférence qui réunit 400 participants dont une délégation de 100 Mexicains qui, chez eux, vont être responsables d'études prospectives.

Le gouvernement du Québec a refusé de faire traduire des documents de la conférence organisée par la Société canadienne sur l'avenir. Cette conférence a lieu avec la collaboration de la Société mondiale sur l'avenir d'origine américaine. La société canadienne a parlé aux Américains de faire traduire en français les documents. Les Américains ont alors répondu: "Alors il faudra aussi les traduire en espagnol".

A ces questions linguistiques mal réglées et au taux de publicité faite au Québec sur la tenue de cette conférence de Toronto, des Québécois ont souligné avec un certain mordant que le Québec était encore tourné vers le passé.

Le gouvernement met de l'argent pour le faire étudier mais n'a rien pour faire parler le futur. Il ne faut pas s'étonner des études de l'après-réferendum. Il n'y en a pas eu!

### Avenir du Canada

Il y a de quoi à se questionner sur la prospective. Un minibus fait la navette entre deux grands hôtels de Toronto pour transporter les délégués aux séances de travail. Dans un de ces petits véhicules, des passagers s'émerveillent des beautés de Toronto, de celles du Canada, dont un aperçu a été donné sur un écran géant avec huit projecteurs et près d'un millier de diapositives. Ces prévisionnistes discutent de l'avenir du Canada. Et le Québec, dit l'un d'eux à son voisin de banquette. Le futurologue répond: "C'est impératif".

### Défaut de consensus

Pour le sénateur Maurice Lamontagne, le milieu des années 1980 s'annonce très difficile et la croissance économique du Canada sera très longue. Parlant à la conférence sur le futur à Toronto, il a dit qu'il faudrait un consensus et celui-ci fait défaut dans la société canadienne présentement. Le seul que l'on retrouve a lieu à l'occasion de la tenue de scrutins et les gens votent en bloc plus contre que pour quelque chose.

Le sénateur Lamontagne craint qu'il y ait beaucoup de chômage. Ses appréhensions sont partagées par d'autres prospectivistes qui voient un avenir sombre pour les cols blancs et les cols-bleus qui seront les plus touchés. On a qu'à observer les fermetures des succursales bancaires (plus d'une centaine à la Banque Nationale) pour s'en convaincre. Cela est en grande partie relié à la société

d'information qui prend forme. En France, le rapport Nora-Minc prévoit 30 pour 100 de chômage dans les secteurs financiers d'ici 10 ans.

### Appels en vain

Toronto et sa conférence sur le futur, c'est pour les riches! Eniron 5.000 invitations ont été lancées dans l'Asie, l'Afrique et l'Amérique du Sud pour cette réunion mondiale. Il y a eu 3.500 réponses de personnes désireuses d'y apporter leur contribution, mais il n'y a à Toronto qu'une mince délégation de 100 personnes. Rashi Mayur, directeur de l'Institut de planification de l'environnement aux Indes: "On a sonné à 200 fondations dans l'espoir de trouver des fonds pour payer les frais de voyage et ce fut en vain, sauf pour quelques exceptions, dont l'Agence canadienne pour le développement international. Autrement dit, 99 pour 100 des aspirants à la conférence sur le futur sont restés sur le carreau.

Ce qui fait que le Tiers-Monde et ses délégués à Toronto semblent crier fort dans l'espoir de se faire entendre. J.R. Patwardhan, chef du département des ingénieurs de la ville de Bombay, a dit qu'il est venu à Toronto pour tâcher de se gagner des sympathies. Bombay compte huit millions d'habitants et la ville s'accroît maintenant de près d'un million d'habitants par an. L'équivalent de deux fois la population de Toronto vit dans des taudis. C'est la plus grande colonie de squatters au monde. Il faudrait un million de maisons de plus à

Bombay et un million d'emplois. Comment prédire des futurs tranquilles dans de telles circonstances?

### La nature s'éteint

Un consultant en environnement de Nairobi, au Kenya, Norman Myers, affirme que la planète perd une espèce par jour de plante ou d'animal. Ce qui veut dire que, dans un siècle, un million d'espèces sur cinq millions se seront éteintes. Il faut à son avis mieux saisir l'ampleur du problème et les grandes corporations comme les sociétés pharmaceutiques devraient s'y intéresser, car elles puisent dans la nature une grande partie de leurs modèles qui donnent lieu ensuite à la naissance de médicaments.

### Détourner la baie James

La baie James fait partie du futur! Le directeur de l'Institut Graham-Bell de la Nouvelle-Ecosse a lancé l'idée, pas nouvelle d'ailleurs, de détourner les eaux de la baie James vers les Grands Lacs, ce qui pourrait rapporter dix milliards de dollars par an au Canada. Ce type de projet fait partie de la macro-engineering de l'avenir. Cependant, M. John Valentine, un chercheur du Centre canadien des eaux intérieures trouve que ce projet est un pas dans le passé. Il est plus intelligent, plus facile et moins coûteux de vivre en harmonie avec la nature et de ménager cette ressource rare que de se lancer dans ce genre de futurologie.

**BATISSE COMMERCIALE**  
à vendre, du propriétaire  
Rand-Point, Lévis  
Revenu: \$43.000, terrain 430  
x 150, comptant minime,  
balance à 10 1/2%  
692-2570

**VENTE ET INSTALLATION SYSTEME SOLAIRE POUR PISCINE**  
Pour estimation gratuite  
**INSTALLATION L.T. ENR.**  
C.P. 687  
Limoilou, Québec G1L 4X7  
667-3473

Ville habite votre choix d'une P-5, prix spéciaux de liquidation  
**RENAULT CANADIENNE**  
522-7117

**Fiducie du Québec**  
dépôts garantis  
**11 1/2**  
5 ans

- intérêts versés annuellement;
- dépôt initial minimum: \$1.000.
- non encaissables avant terme, sauf en cas de décès.

Pour information:  
Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy  
(418) 653-6811  
De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792

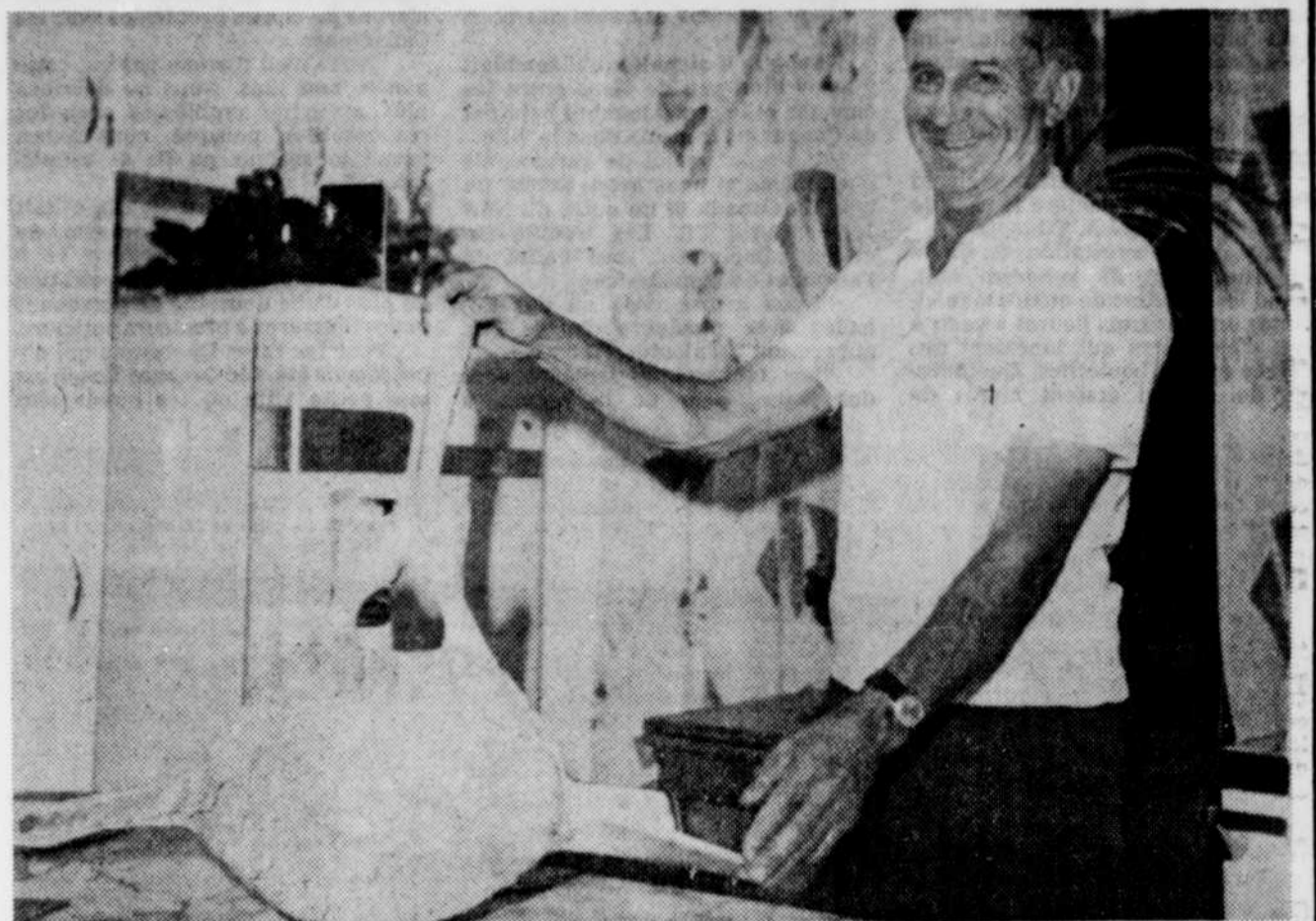
**La Fiducie du Québec... pour un choix de modes d'épargne**  
Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec  
Taux sujet à changement

**desjardins**

**À Québec**  
On a l'air de dire  
**Bonjour!**  
Tourisme Québec



Photo d'époque prise sur les lieux du dépeçage et le dégraissage de l'animal, ce qui attirera de 2 à 3,000 curieux.



Le squelette de la baleine a disparu peu à peu; il ne reste qu'une vertèbre de queue que M. Lauréat Pelletier conserve jalousement.

A Saint-Roch-des-Aulnaies, en 1903

# Baleine de 52 pieds abattue à la hache

par Réal LABERGE

**SAINT-ROCH-DES-AULNAIES** — D'un esturgeon "monstre" de plus de 10 pieds et de 420 livres capturé à la mi-juin à Cap-Saint-Ignace, les histoires de gros poissons en sont venues à un point culminant: une baleine de 52 pieds, qui a été abattue à la hache, près du quai de Saint-Roch-des-Aulnaies... en 1903!

J'ai voulu en avoir le coeur net.

Et c'est un récit encore tout vibrant de fierté familiale, "parce que mon père maintenant défunt me l'a tellement raconté", qu'a relaté au SOLEIL un agriculteur prospère et volubile de l'Anse de Saint-Roch, M. Lauréat Pelletier.

Avec photo et texte à l'appui!

Une vieille photo toute jaunie, mais conservée précieusement dans les annales familiales.

Et une copie aussi vétuste et ébréchée par l'usage, de la "Revue littéraire - 1903".

"Qui ne saurait taire cet événement du dimanche soir, 9 août 1903", y lit-on, avec la remarque "qu'il est regrettable que l'on soit resté sourd, à Québec, au sujet d'une si belle capture", et que n'a même pas exploitée "un journaliste de Montréal, si empressé d'ordinaire à couvrir les scènes de crimes sensationnels et passionnels...".

Un monstre...

C'est sur la fin d'après-midi, "vers les cinq heures et sous un ciel sombre et nuageux", prend bien soin de dépeindre la relation, "que vint prendre ses ébats, dans l'Anse du village des Aulnaies, un énorme cétacé".

C'était dans le coin du Cap-Martin, en direction de la Pocière, nous précise M. Lauréat Pelletier.

Et la Revue littéraire de 1903 continue que des jeunes gens des familles Caron et Pelletier affairés aux foins ont soudain aperçu sur la batture, à marée haute, une série de colonnes d'eau projetées par un "monstre".

Comme quoi les monstres, c'est pas d'aujourd'hui!

Et ici, M. Pelletier rappelle qu'il s'agissait de son père et de son oncle, Arthur et Armand Pelletier, alors âgés de 18 et 19 ans, et d'un voisin. Le panache d'air saturé d'eau projeté par les narines ou "évents" de la baleine s'élevait à une dizaine de pieds de haut. "Et ça plongeait comme un marsouin!"

...des pouvoirs téméraires!

Ayant alerté leur père, M. Joseph Théodore Pelletier, "mon

grand-père alors âgé de 45 ans, qui a pris une hache", ne manque pas de signaler notre interlocuteur, les jeunes gens s'arment d'un fusil à baguette et montent dans l'unique chaloupe du coin, qui se trouvait à l'embouchure de la rivière Ferrée, à environ un mille à l'ouest de la ferme familiale, près du manoir et du moulin banal des Aulnaies.

Là, ils trouvent une carabine de la Suisse et une autre de la guerre des Boers, précise M. Lauréat Pelletier.

"Leur dessein consiste à contourner l'animal et à lui barrer le passage du retour au chenal du fleuve: c'était tenter un coup d'audace et d'intrépidité hardiesse", explique la revue littéraire qui poursuit, dans le même savoureux langage, qu'au mépris du péril et de la mort, l'embarcation gagne le large; les coups de feu résonnent à intervalles rapprochés, effrayant le cétacé, doux et peureux de sa nature".

En se tenant au nord, il s'agit d'amener la baleine vers le sud, pour la faire échouer contre la terre ferme, remarque M. Pelletier. Mais c'était risqué, car la baleine cherchait à s'échapper vers le large.

La version écrite mentionne que la chasse improvisée s'est

ainsi prolongée pendant deux à trois heures, jusqu'à ce que "le reflux ou baissant, assez prompt sur la batture horizontale, ne laisse plus au monstre la profondeur nécessaire pour la natation et le retour".

Par deux fois, la baleine a failli leur échapper, précise M. Pelletier. Une première fois, en se poussant avec sa queue. Et pour la deuxième tentative, en voulant se sauver par la rivière Ferrée. L'animal a alors buté sur une roche et pris peur, passant en trombe contre la chaloupe de ses poursuivants, "qui s'est mise à danser joyusement".

L'attaque à la hache

"Et c'est à ce moment, décrit dramatiquement la revue, que le robuste et valeureux père Pelletier, aussi modeste que hardi et résolu, brandissant sa hache, entreprit de tailler le cou de l'animal; il atteignit, à force de coups répétés, l'artère carotide, et deux tonnes de sang — pour user de son langage — jaillirent à gros bouillons, en rougissant l'onde environnante".

"Ainsi, sans harpon, sans crochet, sans dard, la capture est assurée; l'animal, bientôt à sec sur la vase, s'agitait dans les convulsions et les battements de sa

queue si redoutable, agonisant en silence, expirant aux premières lueurs de l'aube, le 10 août, fête de saint Laurent".

Et M. Lauréat Pelletier fait appel à la mémoire vivante du notaire Emile Miville-Deschênes, octogénaire de Saint-Jean-Port-Joli, témoin visuel alors âgé de cinq ans, pour apporter cette précision que les coups de hache mortels ont été assés entre huit et neuf heures du soir, mais que la baleine n'est morte que dans la nuit, vers trois heures.

De l'huile pour \$700

À la marée montante, l'immense cadavre s'est remis à flotter. On lui a attaché un gros câble à la queue, et on s'est servi d'une goélette pour le touer jusqu'au quai de Saint-Roch, puis d'un treuil pour trôler l'énorme masse sur la terre ferme. Les dimensions de la baleine ont été prises: elles donnaient 52 pieds de long, sept de large et neuf de haut.

Et sur les lieux, "affluèrent durant cinq jours de deux à trois mille curieux", pendant le dépeçage et le dégraissage de l'animal.

On en a tiré 800 gallons d'huile, "travaillant jour et nuit à fondre le lard épais d'un pied environ, malgré les émanations nauséabondes et caustiques qui

s'exhalent et empestent l'atmosphère."

Quand même, et pour la postérité, un oncle de M. Lauréat Pelletier, le Dr Joseph A. Deschênes, s'est fait "tirer le portrait" debout sur le monstre qu'on débaîtait.

Selon M. Pelletier, on ne sait plus trop bien ce qu'on a fait avec toute cette huile, qui était surtout bonne pour les couvertures de bardeaux. Ce qui est certain, par contre, c'est que tout a été vendu au détail et qu'on en a retiré environ \$700.

Dernier vestige

Quant au squelette de la baleine, que des spécialistes sont venus identifier et qu'ils ont aisément reconnu comme celui d'une baleine à bosse (mégaloptera nodosa), selon un document conservé dans la famille, les os immenses en sont longtemps restés à la vue des passants, non loin de l'église de Saint-Roch. Mais graduellement, tout a disparu.

Sauf une vertèbre de queue maintenant grise et grumeleuse, d'un pied de diamètre, que M. Lauréat Pelletier conserve jalousement comme dernier vestige d'un exploit familial pour le moins inusité: une baleine abattue à la hache!

## Appel d'offres

Gouvernement du Québec

Les ministères ne s'engagent à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

### Service général des Achats

Projet	Description	Livraison
0376	Impression du bail de la régie du logement 2 000 000 de copies françaises 400 000 copies anglaises	Montréal
Clôture de la soumission: 5 août 1980 à 15 h		
0378	9 720 agrafeuses de bureau 1 920 dégrafeuses de bureau	Québec
0379	17 700 blocs de 96 feuilles 28 200 blocs-notes sténographiques 1 300 blocs de 50 feuilles	Québec
Clôture des soumissions: 6 août 1980 à 15 h		
0377	153 pupitres et bahuts (système 25 amélioré)	Montréal et Sept-Îles
Clôture de la soumission: 8 août 1980 à 15 h		

Les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Bureau des Appels d'Offres, 1155 rue Claire-Fontaine, 4e étage, Québec, Qué. G1R 4X8, Tél.: (418) 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées. Le directeur général Gaston Ouellet

### Ministère des Transports

**Projet: 104-0109-0** — Terrassement et structure de chaussée sur la route 132 dans le canton de Hope, Hopetown et St-Godéfr, comté de Bonaventure. Longueur: 9,8 km. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Un versement de \$300 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$320.000,00 ou chèque visé: \$150.000,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le jeudi, 21 août 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

**Projet: 433-2404-0** — Peinture de la structure métallique de trois ponts dans diverses municipalités, des comtés de Nicolet-Yamaska et Lotbinière. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$1.500,00 ou chèque visé: \$750,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mardi, 12 août 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

**Projet: 665-2502-0** — Réfection de joints de dilatation sur la structure du boulevard des Sources au-dessus de l'autoroute 40, dans la ville de Pontre-Claire, comté de Pontre-Claire.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$3.200,00 ou chèque visé: \$1.600,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mercredi, 6 août 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

**Projet: 665-5301-0** — Construction d'un entrepôt à sel entre la rue Alexis Nihon et la rue Authier, dans la ville de St-Laurent, comté de St-Laurent.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec, qui possèdent la licence de la Régie des Entreprises de Construction du Québec dans la ou les catégories pertinentes lorsque requise et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$6.500,00 ou chèque visé: \$3.250,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5. La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mercredi, 13 août 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

**Projet: 885-2104-0** — Inspection sous-marine de 17 éléments de supports de divers ponts, sur diverses routes, dans diverses municipalités de divers comtés, de la région 8 (Abitibi-Témiscamingue).

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs qui ont leur principale place d'affaires au Québec et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Un versement de \$5,00 non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque ou mandat-poste à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des documents du projet.

**Garantie de soumission exigée:** cautionnement de soumission: \$1.200,00 ou chèque visé: \$500,00

Les endroits où l'on peut examiner ou obtenir les documents et les renseignements nécessaires à la préparation de la soumission sont: Service des Contrats, ministère des Transports, 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9, ou 255 est, Crémazie (1er), Montréal, P.Q. H2M 1L5.

La réception et l'ouverture des soumissions est faite à 700 est, boul. St-Cyrille (20e), Québec, G1R 4Y9.

**Clôture de la réception des soumissions à:** 15:00 heures le mardi, 5 août 1980. Le sous-ministre par intérim Pierre Michaud, ing.

### Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement

**Projet no: 603-65-02** — Gardiennage — Palais de Justice, 180 rue Salaberry, Valleyfield, Cité Beauharnois, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 juillet 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418)-643-6622.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement, au montant de 6 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 3 000,00 \$.

**Date et heure limite de réception des soumissions:** mercredi le 6 août 1980 à 15 h. Pierre Sarault, Sous-Ministre.

**Projet no: 606-65-25** — Gardiennage — Édifice, 201 Place Charles Lemoine, Longueuil, Cité Laporte, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 juillet 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418)-643-6622.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement, au montant de 6 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 3 000,00 \$.

**Date et heure limite de réception des soumissions:** mercredi le 6 août 1980 à 15 h. Pierre Sarault, Sous-Ministre.

**Projet no: 607-65-02** — Gardiennage — Palais de Justice, 46 rue Charlotte, Sorel, Cité Richelieu, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 juillet 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418)-643-6622.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement, au montant de 6 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 3 000,00 \$.

**Date et heure limite de réception des soumissions:** mercredi le 6 août 1980 à 15 h. Pierre Sarault, Sous-Ministre.

**Projet no: 601-65-06** — Gardiennage — Palais de Justice, 2 Avenue du Palais, Royan, Cité Rouyn-Noranda, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 juillet 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418)-643-6622.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement, au montant de 6 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 3 000,00 \$.

**Date et heure limite de réception des soumissions:** mercredi le 13 août 1980 à 15 h. Pierre Sarault, Sous-Ministre.

**Projet no: 603-65-03** — Gardiennage — Nouveau Palais de Justice, 891, 3e rue ouest, Amos, Cité Abitibi-ouest, QC.

Sont admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec, qui sont détenteurs d'un permis d'agence de sécurité et qui auront requis le plan et devis à leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 22 juillet 1980 par remise d'un montant de 5,00 \$ non remboursable, soit en argent comptant, soit un chèque visé ou un mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Direction des Contrats, Ministère des Travaux publics et de l'approvisionnement, Édifice «La Laurentienne», 475 rue St-Amable, 5e étage, Québec, G1R 4X9. Tél.: (418)-643-6622.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission à l'ordre du ministre des Travaux publics et de l'approvisionnement, au montant de 6 000,00 \$ ou d'un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au montant de 3 000,00 \$.

**Date et heure limite de réception des soumissions:** mercredi le 13 août 1980 à 15 h. Pierre Sarault, Sous-Ministre.

### AVIS D'ANNULATION

#### Ministère des Transports

**Projet: 323-1105-0** — Renforcement et couche d'usure sur la route 106, dans diverses municipalités, comtés de Beauce-Nord et Beauce-Sud, Longueuil, 21-52 km.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que la demande d'appel d'offres pour le projet ci-haut mentionné est annulée.

Le sous-ministre par intérim, Pierre Michaud, ing.

Québec, mardi 22 juillet 1980

# De Bané menace de ne plus accorder de subvention à la Canadian Admiral Corp.

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Expansion économique régionale a menacé hier de ne plus accorder de subvention à la Canadian Admiral Corp. si elle refuse d'offrir des emplois à ses autres usines aux employés licenciés ici.

Aux Communes, la semaine dernière, on a critiqué M. Pierre

de Bané parce qu'il avait approuvé un octroi de \$380,000 à l'usine d'Admiral à Montmagny alors que cette société avait fermé son usine d'accessoires Beach à Ottawa, congédiant 270 employés.

Le ministre a répété en conférence de presse ce qu'il avait dit aux Communes, qu'il avait approu-

vé la subvention avant que ne fût annoncée la fermeture de l'usine d'Ottawa.

Il s'est dit surpris qu'Admiral n'ait pas offert d'emplois à ses autres usines à ses employés d'Ottawa et a promis d'en discuter avec le président d'Admiral. Il a admis qu'il ne pouvait

obliger Admiral à offrir des emplois ni en faire une condition de l'octroi. 'Mais s'ils (Admiral) en veulent d'autres (octrois), ils feraient mieux d'écouter le ministre'.

Canadian Admiral, depuis peu le deuxième manufacturier d'accessoires de maison au Canada,

entend porter d'ici 1982 le nombre de ses employés au Québec et en Ontario de 2.245 à 2.591. La société prévoit 150 nouveaux emplois à son usine du Québec et 20 en Ontario prochainement.

Il est élémentaire de donner la priorité aux travailleurs d'Ottawa, selon M. de Bané. Admiral décidait l'an dernier

de fermer ses installations Beach et annonçait le 18 mars que leur production passerait à l'usine de Montmagny, près de Québec.

La requête de la société pour l'expansion de l'usine de Montmagny est arrivée au ministère le 22 février mais la décision d'accorder l'octroi, acceptée par Admiral en juillet, n'a été prise qu'en juin.

en un clin d'oeil

## Récession: Washington admet que ça va mal

WASHINGTON (AFP) — Le gouvernement américain a officiellement reconnu, hier, qu'en raison de la récession plus forte que prévu, le budget pour l'année commençant le 1er octobre prochain fera ressortir un déficit de \$30 milliards au lieu d'un excédent comme prévu. Le traditionnel rapport budgétaire de mi-année du gouvernement, présenté hier au Congrès, indique en outre que pour l'exercice en cours, le déficit budgétaire devrait atteindre \$61 milliards contre les \$36,5 milliards envisagés précédemment. 'Il est très vraisemblable qu'une réduction des impôts sera souhaitable en 1981', précise ce rapport, qui ajoute cependant qu'il "n'est pas

approprié d'en proposer une dès maintenant". Le gouvernement estime dans son rapport que la récession, plus forte que prévu, devrait entraîner une réduction du Produit national brut (PNB) de l'ordre de 3.1 pour 100 cette année. Elle devrait être suivie en 1981 d'une reprise lente, avec une hausse de 2.6 pour 100 du PNB en 1981. Il indique également qu'il a révisé en hausse son estimation du taux de chômage. Celui-ci devrait atteindre un maximum de 8.5 pour 100 (au lieu des 7.2 pour 100 prévus en mars) vers la fin de l'année. Quant à l'inflation, le rapport la chiffre désormais à 12 pour 100 pour l'année en cours et à 10 pour 100 pour l'année suivante.

### Déficit budgétaire de \$1.9 milliard pour Ottawa

Au mois d'avril, premier de l'exercice fiscal de l'année 1980, le gouvernement fédéral a enregistré un déficit budgétaire de \$1.9 milliard, a annoncé hier le ministre des Finances. Les recettes se sont élevées à \$1.9 milliard et les dépenses à \$3.9 milliards, en hausse dans les deux cas par rapport au mois d'avril 1979. Les différentes transactions effectuées en avril ont laissé dans les caisses de l'Etat un solde de \$2 milliards, contre \$3.4 milliards un an plus

tôt. Les transactions sur les devises étrangères ont donné \$1.2 milliard de recettes, contre \$842 millions un an auparavant, en raison notamment de la montée du dollar sur les marchés monétaires des changes.

### André Marier devient v.-p. de SOQUIA

Le président du Centre de recherches industrielles du Québec (CRTQ), M. André Marier, a été nommé directeur général de la Raffinerie de sucre du Québec et

vice-président de la Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia). C'est ce qu'a fait savoir hier, dans un communiqué, le ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation, M. Jean Garon. M. Marier aura donc à réaliser le programme de rentabilisation et de développement de la Raffinerie de sucre. Le ministre Garon avait, l'automne dernier, annoncé cette opération qui coûtera \$35 millions. M. Marier est, par ailleurs, membre du conseil d'administration de la Société québécoise d'initiatives pétrolières (Soquip), de la Caisse de dépôts et de placement du Québec et de la firme Provigo dans laquelle la Caisse détient des intérêts.

### La Banque Royale achète une banque allemande

La Banque royale a confirmé, hier, avoir acquis pour \$154 millions toutes les actions de la banque allemande Bankhaus Bohl. Cette dernière se spécialise dans les prêts à la consommation et les certificats d'épargne. Son actif est de \$88 millions canadiens et elle a des succursales dans huit villes. L'opération de mainmise sur Bankhaus Bohl sera effectuée le 1er octobre par la filiale allemande de la Royale, Burtgardt und Nottebohm Bank AG de Francfort, qui a un actif supérieur à un milliard de dollars.

# Soquem s'en tire bien avec l'exploitation de son gisement de niobium à Saint-Honoré

par Donald CHARETTE (PC) — La société d'Etat Soquem exploite depuis quelques années, avec un profit qui n'est pas à dédaigner, un gisement de niobium, un minéral qui pourrait bien placer le Québec dans les circuits d'ordinateur, les tuyaux de pipelines et les accélérateurs servant à la fusion nucléaire.

Moins brillant que l'or, plus

discret que le cuivre, le niobium est pourtant un minéral recherché qui a fait réaliser à Niobec Inc., la filiale de la Société québécoise d'exploration minière, un bénéfice d'exploitation de \$1,900,000, l'an dernier.

Qu'est-ce que du niobium? En fait c'est du columbium car imaginez-vous qu'au début du 19<sup>e</sup> siècle, deux savants découvrirent le même élément lui don-

nant chacun un nom différent. Le columbium est devenu le nom commercial et le niobium, son nom scientifique.

C'est à Saint-Honoré, à quelques milles au nord de Chicoutimi, que Niobec exploite avec son partenaire, Teck Corporation de Vancouver, un gisement mis à jour au début des années 1970.

Toute la production est vendue à trois groupes, l'un japonais,

l'autre américain et le troisième européen, car ce sont les pays fortement industrialisés qui en ont besoin.

Selon M. Claude Genest, vice-président de Soquem, la demande est forte sur le plan mondial et Niobec se voit dans l'obligation de refuser d'en vendre davantage.

Le Brésil et le Québec sont en fait les deux pays producteurs de columbium mais le Brésil pourrait facilement, s'il le désirait, répondre à toute la demande mondiale éliminant le Québec du décor puisque ses réserves sont considérables et que ses gisements sont faciles à exploiter à ciel ouvert.

A Saint-Honoré, on doit forer des puits à 950 pieds pour aller chercher un minéral de quatre à cinq fois plus pauvre que son équivalent brésilien.

Tous les profits réalisés jusqu'à présent ont été réinvestis pour augmenter la capacité de l'usine qui emploie 150 personnes et qui nécessite des investissements de l'ordre de \$18 millions.

### A quoi ça sert?

Le niobium est un métal gris acier qui a l'avantage de résister à la corrosion et d'augmenter la résistance de l'acier.

Il s'allie volontiers avec le fer

(ferrocolumbium) et avec d'autres minéraux. L'industrie de l'automobile a d'ailleurs entrepris d'en utiliser pour réduire le poids des voitures. Une livre dans une tonne d'acier suffit pour obtenir des améliorations sensibles dans la résistance à la tension.

De même, il sert à la construction industrielle et navale et à la construction de ponts et de réservoirs.

En raison de ses qualités, les ingénieurs spécifient maintenant que les pipelines doivent être construits avec des aciers qui contiennent du columbium.

M. Edgar Manker, vice-président du marketing de Soquem, note également que le niobium permet d'obtenir ce qu'on appelle des "superalliages" que l'on retrouve par exemple dans tous les moteurs à réaction.

Mais il existe un secteur plus fascinant à explorer.

En effet, le produit de Saint-Honoré, et quelques uns de ses alliages, sont des superconducteurs qui offrent peu de résistance à l'électricité, même près du zéro absolu.

Ils ont été utilisés dans la fabrication de prototypes de moteurs et de générateurs plus légers qui n'occasionnent presque pas de perte d'électricité.

Ce secteur d'activités intéresses particulièrement l'Hydro-Québec et son centre de recherche à Varennes travaille avec le niobium.

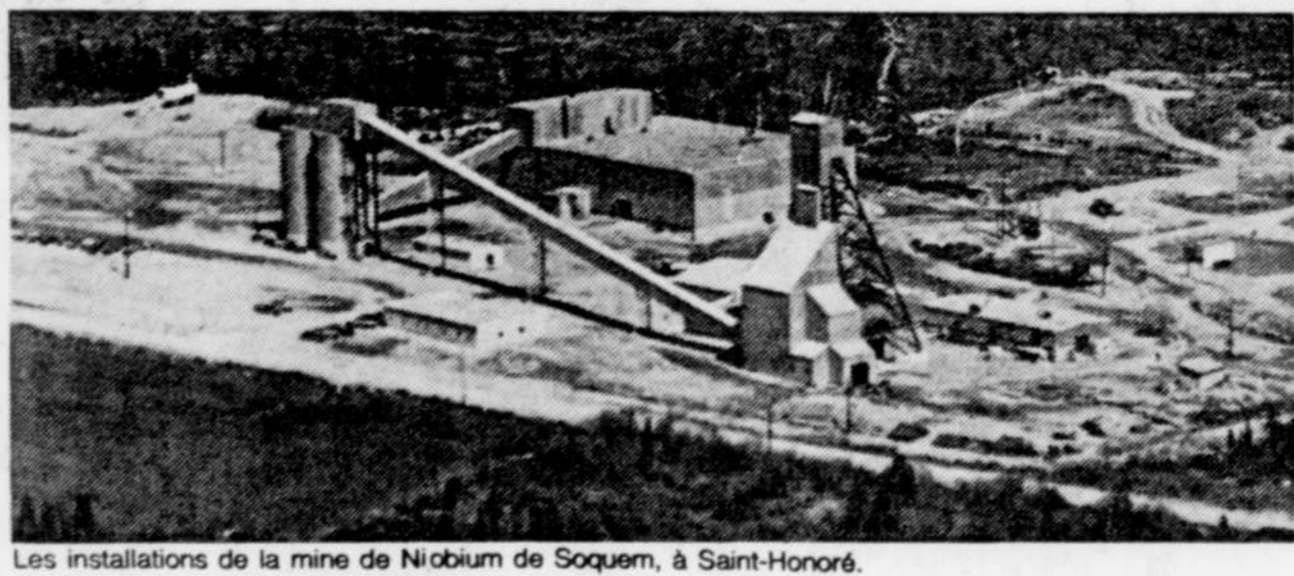
On a découvert aussi que les supraconducteurs permettent de multiplier par mille la vitesse d'un ordinateur.

M. Manker souligne qu'un accélérateur servant à la fusion à l'hydrogène est deux fois plus puissant si ses aimants sont des supraconducteurs plutôt que du cuivre.

Soulignons également que Niobec étudie la possibilité de récupérer l'apatite, un sous-produit qui apparaît lors de la transformation et qui sert à la fabrication d'engrais. Actuellement, le Québec doit importer cette matière phosphatée.

M. Genest compare l'évolution du marché du niobium à celui du nickel, vers 1910, car il va se développer avec les économies sophistiquées.

Le vice-président marketing de Soquem, M. Manker affirme pour sa part que si la mine d'or Doyon en Abitibi constitue actuellement le meilleur filon de la société d'Etat celui de Saint-Honoré pourrait être le plus prometteur dans l'avenir.



Les installations de la mine de Niobium de Soquem, à Saint-Honoré.

## Les Ateliers maritimes lancent quatre cordiers

par Gilles PEPIN Les Ateliers maritimes de Tilly, renouant avec une tradition qui s'était développée à Saint-Antoine-de-Tilly pendant la Deuxième Guerre mondiale, vient de fabriquer quatre beaux bateaux de pêche de 40 pieds et de 46 pieds de longueur et qui prendront la large vers la Gaspésie dans quelques jours.

La cérémonie officielle du lancement a été présidée, hier, sur le vieux quai de béton de Saint-Antoine-de-Tilly par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon.

Quatre beaux cordiers de fibre de verre: le "Costéro", propriété de M. Bertrand Cassini, de Rivière-au-Renard, le "Ti-Père" de M. Ovide Parisé, de Gascons, le "Sophie", de M. Aurel Fullum, de Newport, et le "Stéphane P.", de M. André Pinel, de Cap-d'Espoir.

Chacun de ces bateaux a coûté entre \$191,000 et \$196,000. Les pêcheurs propriétaires ont cependant bénéficié d'une subvention du gouvernement fédéral représentant environ 35 pour 100 des coûts, en plus d'un prêt sans intérêt consenti par le gouvernement du Québec et couvrant 90 pour 100 du solde à payer, un tel prêt est remboursé à raison de 14

pour 100 des revenus bruts provenant de la pêche.

Les prêts sans intérêt, a signalé M. Garon, représentent une contribution très considérable; il a pris l'exemple d'un prêt de \$110,000, qui serait remboursé en dix ans: l'exonération complète de l'intérêt aura permis au pêcheur d'économiser \$78,650. Une somme de \$15 millions est déjà prêtée aux pêcheurs québécois; le paiement des intérêts sur ces emprunts coûte annuellement près de \$2 millions au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Le ministre Jean Garon a reconnu le bien-fondé des programmes d'assistance financière à la flotte de pêche. Ces programmes permettent aux pêcheurs d'acquiescer leur propre unité de pêche, ce qui améliore la productivité et favorise une meilleure négociation du prix du poisson, puisque le pêcheur peut vendre à plus d'un acheteur. Les frais d'exploitation des bateaux sont enfin réduits, facilitant d'autant la rentabilité de la pêche.

### Un beau chantier

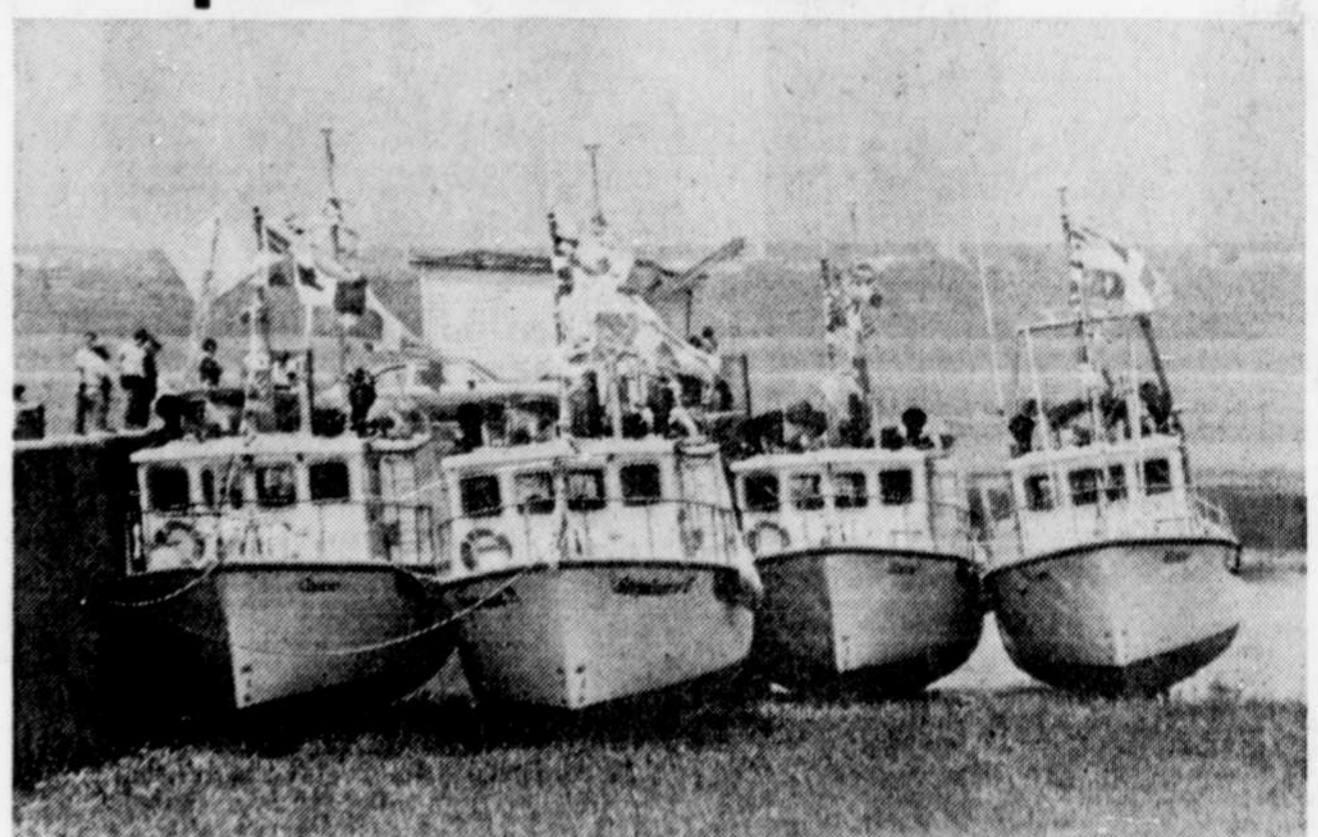
Le ministre Garon a constaté que l'Atelier maritime de Tilly était né avec le programme de renouvellement de la flotte de

pêche au Québec. Ce beau petit chantier a déjà contribué à la relance de la construction des bateaux de pêche en effectuant 15 mises en chantier, depuis son ouverture en 1978. Au total, le programme quinquennal du ministère québécois a favorisé, depuis 1976, 82 mises en chantier, à venir jusqu'en 1980, alors que 49 sont prévues pour cette année.

Devant une foule assez nombreuse rassemblée sur le quai de Saint-Antoine-de-Tilly, hier midi, le curé de la paroisse, le chanoine Achille Couture, a béni chacun des quatre jolis bateaux neufs en implorant aussi la bénédiction des hommes qui les utiliseront.

M. Jacques Beaudet, copropriétaire des Ateliers maritimes de Tilly, a signalé que cette entreprise bénéficie en effet d'une bonne expérience. Bien qu'étant le plus jeune de tous les chantiers du Québec, celui-ci assure la continuité d'une tradition bien ancrée dans la région par la composition même de son équipe: constructeurs, administrateurs et architectes sont issus de familles où l'on navigue de père en fils, pour le plaisir ou par profession.

Parmi les 45 travailleurs actuels, plusieurs sont apparentés à ceux du premier chantier dont l'activité cessa vers 1960.



Quatre beaux cordiers de fibre de verre, qui ont été fabriqués à Saint-Antoine-de-Tilly, près de Québec, et qui prendront la direction de la Gaspésie dans quelques jours.

Le Soleil, Gilles Pepin

## Un autre détenu prend le large

Pour une troisième fois en une semaine, un prisonnier du Centre de détention de Québec a fait faux bond à ses gardiens.

Hier, un jeune homme de 19 ans, Denis Rousseil, originaire de Saint-Joseph de Beauce, s'est évadé du camp Saint-Pierre, situé dans l'île d'Orléans.

Quelque 30 détenus effectuent des travaux de ferme au camp Saint-Pierre. L'évasion a été constatée vers 11h. Rousseil aurait fui les lieux vers 10h30.

L'homme a pris la clé des champs à moins d'un mois de sa libération légale. Il avait été condamné à deux mois de prison et sa sentence devait se terminer le 18 août.

Rousseil mesure cinq pieds neuf pouces et pèse 160 livres. Il a des cheveux noirs courts et des yeux bruns. Au moment de l'évasion, il portait des jeans. Une opération de ratisseur déclenchée par la Sûreté du Québec n'a pas permis de le retracer.

La semaine dernière, Nolan King, de Sept-Îles, et Roland Patry, de Québec, ont faussé compagnie à leur gardien, à une journée d'intervalle. Les deux hommes participaient à un programme d'absence temporaire et ils étaient dans le parc des Laurentides.

Ces deux détenus n'ont toujours pas été repris, a confirmé le directeur adjoint de la prison, M. Nelson Mathieu.



Lors d'un incendie à Hamilton, hier, les policiers et les pompiers ont dû aider une centaine de personnes à évacuer les lieux.

## 100 personnes âgées délogées par un incendie

HAMILTON (d'après PC) — Environ 100 des 400 personnes âgées qui demeuraient dans un édifice de plusieurs étages du centre d'Hamilton ont dû être évacuées, tôt hier, quand le feu a éclaté au troisième étage.

Selon un porte-parole de la gérance de l'immeuble, un homme a dû être transporté à l'hôpital, souffrant de brûlures mineures au bras gauche, et neuf autres personnes ont été incommodes par la fumée. Les dommages n'ont pas été établis et la cause de l'incendie, non plus.

Rappelons que, la semaine dernière, 21 personnes ont péri dans un centre d'accueil de Mississauga où le feu avait éclaté au dernier étage (le troisième) vers 21h30. 35 autres ont subi des blessures.

A Hamilton, hier, plus de 50 policiers de cette ville et des environs ont été appelés pour aider à l'évacuation de l'édifice de 23 étages.

Un policier dit que l'évacuation est devenue difficile lorsque les lumières des escaliers se sont éteintes. La panique s'est emparée des occupants de l'édifice et, du même

coup, il y a eu confusion parmi les policiers et les gens venus leur prêter main-forte.

A l'arrivée des pompiers, une femme hurlait à son balcon du troisième étage comme le feu s'enfonçait dans son appartement situé sur la façade de l'édifice. Elle a été sauvée par une échelle aérienne au moment où les flammes se propageaient dans le hall et, par un ascenseur dont la porte était ouverte, la fumée s'est répandue sur plusieurs étages.

## Sept témoins entendus au début du procès de l'ex-juge André Fabien

MONTREAL (d'après PC) — Le juge John D'Arcy Asselin a commencé, hier, à présider, en cour des sessions de la paix, le procès de l'ancien juge en chef de cette même cour, André Fabien, accusé d'avoir caché au fisc des revenus de \$120,000 dans les

déclarations des années 1970 à 1976. Il aurait ainsi privé le ministère provincial du Revenu de \$32,000.

Après un peu plus d'une heure d'audience, le bâtonnier Marcel Cinq-Mars, qui représente l'ex-juge en chef, a obtenu un ajournement de la cause du juge Asselin pour s'entretenir avec son collègue du ministère public, Me Yves Ouellette.

Ce colloque entre avocats pourrait être de nature à raccourcir les débats que le maître des rôles, au palais de justice, avait prévu devoir durer au moins une semaine. Il arrive d'ailleurs fréquemment, en cours d'enquête, que les procureurs au dos-

sier s'entendent sur certaines admissions, ce qui permet d'éliminer des témoignages. Dans le cas de l'ex-juge Fabien, on avait convoqué 75 témoins.

La Couronne a fait entendre sept témoins. Le rôle de Luc Roger, qui a déposé \$90,000 dans un compte de banque et qui l'a retiré dans moins de trois semaines, n'a pas été expliqué complètement et Roger n'a pas non plus été identifié.

La cour a été informée que l'accusé avait au moins six comptes de banque à son nom dans trois banques de Montréal et en banlieue, mais que d'autres personnes non identi-

fiées avaient accès à quelques-uns.

Des employés de banque ont révélé que quelques-uns des comptes de Fabien étaient à découvert entre les années 1969 et 1976, tandis que d'autres contenaient plusieurs milliers de dollars à la fin de l'année.

Il a aussi été question des transactions impliquant le mystérieux Roger lors de l'interrogatoire de Robert Lévesque, assistant gérant d'une succursale de la Banque Nationale de la banlieue de Montréal où Fabien avait deux comptes.

Lévesque a déclaré que Roger avait ouvert un compte courant avec

un dépôt de \$90,000 en août 1976 et qu'il a retiré l'argent pendant une période de trois semaines au cours d'une série de transactions avec d'autres banques où Fabien avait des comptes.

Le juge Charles Clieche, un ancien collègue du juge Fabien, a déclaré que Fabien, un vieil ami, avait endossé un prêt de \$25,000 pour lui en 1975 lorsqu'il était copropriétaire à connu des difficultés financières.

Pâle et semblant en mauvaise santé, Fabien était à la cour, hier. Il ne s'était pas présenté lors des procédures, même lors de l'accusa-

tion en mars dernier. Le procès doit se poursuivre aujourd'hui.

## Fin de la grève de 23 semaines à Ciment-Québec

par Isabelle JINCHEAUX (collaboration spéciale)

La grève entreprise par les 132 employés de Ciment-Québec de Saint-Basile, depuis le 6 février dernier, est maintenant terminée et les porte-parole du Syndicat des travailleurs unis du ciment, de la chaux et du gypse, ainsi que les dirigeants de la compagnie, s'apprentent à signer aujourd'hui leur convention collective.

Cette première grève dans l'histoire de Ciment-Québec a duré 23 semaines et elle a connu un heureux dénouement, grâce en partie au travail de médiation effectué par le député de Portneuf, M. Michel Pagé, qui a mis la touche finale à la rencontre ultime tenue entre les deux parties, jeudi dernier, et qui a tenté le tout pour le tout pour sauver la situation devenue brûlante.

Un conciliateur gouvernemental avait été mandaté pour étudier ce dossier, mais la compagnie avait refusé de le rencontrer.

Le représentant de Portneuf à l'Assemblée nationale avait notamment hérité du problème de la gestion des ressources humaines dans la région. Pierre d'achoppement, les principaux points en litige dans le conflit englobaient l'indexa-

tion des salaires, l'acquisition d'un fonds de pension et le respect du critère d'ancienneté quant à la formation du personnel.

La compagnie tient mordicus au recyclage de ses employés, mais elle a fermement l'intention de conserver tout son personnel. Selon M. Guy Papillon, porte-parole de la compagnie, si d'autres employés devaient être embauchés, ce serait à titre de main-d'oeuvre supplémentaire.

Quant au salaire horaire, il sera majoré de \$2.33 d'ici les trois prochaines années, soit une hausse de \$0.80 rétroactive au 1er janvier 1980, tandis qu'en janvier 1981, le salaire augmentera de \$0.53 et, en 1982, de \$1.

Enfin, les employés reprendront progressivement le travail d'ici une dizaine de jours, le temps de remettre l'usine en marche.

La compagnie refait présentement le plan de production de l'usine affecté par un an de retard, tandis que le projet de modernisation de Ciment-Québec, au coût de 30 millions, sera terminé dans deux ans. Ce plan de rénovation, incluant la construction d'une nouvelle usine, devrait permettre à la compagnie de fonctionner à capacité maximale et dans des conditions plus salubres.

## Le Soleil a manqué de nuance et de précision

(PC) En manquant de nuance et de précision dans le traitement d'une information, le quotidien Le Soleil, de Québec, a nu sans raison valable à la réputation de l'hebdomadaire Allô-Police.

Dans un avis rendu public, hier, le Conseil de presse du Québec estime que le journal Le Soleil a accordé une importance exagérée à un incident qui s'est produit, l'an dernier, pendant un colloque sur la violence.

La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, avait, à cette occasion, refusé d'accorder des entrevues à tous les médias d'information à l'exception de Radio-Canada.

Le titre publié dans Le Soleil: "Claire Bonenfant refuse une interview à Allô-Police", ainsi que l'article qu'il coiffait rendaient compte de l'incident de façon incomplète puis-

qu'ils ne le situaient pas dans son contexte véritable, estime le conseil.

Pour être plus exact, l'article aurait dû mentionner le fait que Mme Bonenfant n'avait accordé d'entrevue à aucun représentant de la presse, hormis celui de Radio-Canada, suggère l'organisme.

Le Soleil rapportait de plus que des menaces avaient été proférées par le journaliste d'Allô-Police à l'endroit de Mme Bonenfant.

Selon la présidente du CSF, toutefois, le journaliste en question ne l'aurait "menacée de vengeance à aucun moment". Ne pouvant se prononcer devant des versions des faits si contradictoires, le conseil dit espérer, néanmoins, que les affirmations du Soleil ne sont pas le produit de simples hypothèses, ce qui correspondrait peu à la responsabilité qu'a la presse de renseigner le public adéquatement.

## Meurtre dans un clan de motards

par Tom FRECHETTE

Le cadavre d'un jeune homme a été trouvé dimanche, vers 15h15, assis au volant d'une voiture qui était stationnée en face du club des motards "Les anges de l'enfer", à Saint-Honoré, dans le comté de Témiscouata. Ce clan était alors l'hôte de différents autres clubs de motards.

La victime, Michel Paradis, 24 ans, originaire de la région mais demeurant à Montréal-Nord depuis quelque temps, était connu des milieux policiers.

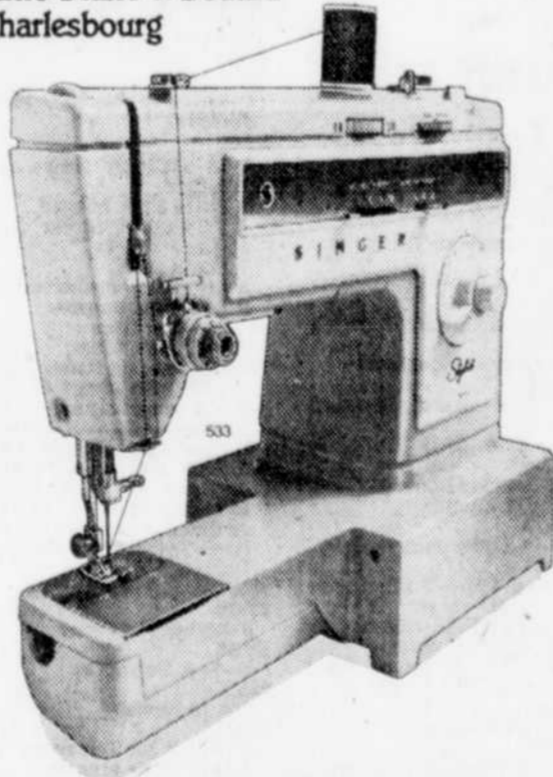
La S.Q. de Notre-Dame-du-Lac et des agents de l'ERAM, de Rivière-du-Loup, croient être en présence d'un meurtre. Le corps ne comportait aucune marque de coups, mais la carotide gauche était sectionnée et il y avait éclatement du foie.

Le corps a été transporté à la morgue provinciale de Québec pour fins d'autopsie. Plusieurs personnes suspectes ont été interrogées au cours de la nuit de dimanche à lundi, mais cette procédure n'a abouti à aucune arrestation.



### "J'ai mon coin-couture SINGER"

Mme Diane V. Bédard  
Charlesbourg



Pour quelqu'un qui a le sens pratique, la machine à coudre Stylist\* à point extensible de Singer est un excellent achat. On n'achète pas une machine à coudre pour un an mais pour la vie. Et la garantie Singer, c'est du solide. Sa réputation est bien établie.

J'ai choisi la Stylist, parce que, pour le prix, j'obtiens précisément ce que je voulais. Grâce au cours offert gratuitement à l'achat, je n'ai eu aucune difficulté à apprendre ses différentes fonctions et, parce qu'elle est portable, je peux la ranger facilement.

Je recommande la Stylist de Singer à tous ceux et celles qui veulent économiser en confectionnant leur linge à la maison.

Ne manquez pas cette occasion \$65<sup>00</sup> d'économiser

La Stylist, maintenant à seulement \$299.95\* (mallette ou meuble en supplément)

**SINGER**

CENTRES DE COUTURE ET CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS PARTICIPANTS

\*Marque déposée de La Compagnie Singer du Canada Ltée

\*Le prix peut varier

- \* Place Laurier, Ste-Foy 661-0021
- Carré Charlesbourg, Charl. 626-8333
- 290, Jean-Roux, Trois-Pistoles 851-3216
- Place Fleur de Lys 529-8551
- Les Galeries Chagnon, Lévis 837-6157
- \* 802, 4e Avenue, La Pocatière 856-3712
- Mail St-Roch 522-8128
- \* 74, rue St-Thomas, Montmagny 248-3734
- Las Galeries Témis, Cabano 854-3003
- Place L'Ornière, Neuchâtel 843-2946
- \* Place Durosoy, Deschambault 285-2562
- 542, boul. Hébert, St-Pascal 492-2405
- \* 285, Lafontaine, Rivière-du-Loup 662-2785

\*Ce magasin vend les tissus.



## camelots demandés étudiants - étudiantes

Faites des profits substantiels en distribuant Le Soleil

Quelques secteurs disponibles dans votre région:

### LA BEAUCE

Beauceville	Mme Laura Veilleux	774-3482
Vallée-Jonction	Mme Germaine Pomerleau	253-6112
St-Georges est	Mme Madeleine Talbot	228-6325
St-Georges ouest	Mme Charline Doyon	228-4232
St-Joseph	Mme Jeannine Drouin	397-6322
Ste-Marie	Mme Marielle Jacques	387-4187

**LE SOLEIL**

division du tirage

### Démangeaison rectale vite soulagée

Si vous recherchez un remède efficace aux "démangeaisons à démangeaisons", voici une bonne nouvelle. Un laboratoire réputé a découvert une substance cicatrisante qui soulage rapidement douleurs et démangeaisons et même résout les hémorroïdes, tout en faisant la cicatrisation.

Cette substance aux effets bénéficiaires se nomme le Bio-Dyne, elle aide rapidement à la cicatrisation des cellules et stimule la croissance des tissus nouveaux.

La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires sous le nom de Préparation H, et s'accompagne d'une offre de remboursement.

